



Faciliter la mobilité européenne
dans l'enseignement
et la formation professionnels
avec les programmes **Socrates**,
Leonardo da Vinci
et le dispositif **Europass**



Novembre 2005



www.socrates-leonardo.fr

contact@socrates-leonardo.fr

Sommaire

Introduction	p.2
Fiches-projets Leonardo Mobilité Jeunes en Formation Professionnelle Initiale Etudiants Jeunes Travailleurs – Diplômés récents Echanges de Formateurs	p.3
Fiches-projets Leonardo Grands projets Projets pilotes Compétences Linguistiques Réseaux transnationaux	p.21
Socrates Lingua : adresses des bases de données	p.43
Label européen des langues : adresse de la base de données	p.44
Portfolio Europass : Curriculum Vitae Europass Mobilité Passeport européen des langues Supplément descriptif du certificat Supplément au diplôme	p.45

INTRODUCTION :

A la veille du lancement de l'Année européenne de la mobilité professionnelle et à quelques mois de l'adoption du futur programme intégré pour l'éducation et la formation tout au long de la vie 2007-2013, l'agence Socrates-Leonardo da Vinci France organise, les 28 et 29 novembre 2005 au Conseil régional d'Aquitaine (Bordeaux), un séminaire de valorisation des projets européens :

« Valorisation des outils pratiques contribuant au développement de la mobilité européenne dans l'enseignement et la formation professionnels »

La valorisation figure au cœur des priorités des appels à propositions Socrates et Leonardo da Vinci. Il s'agit de la dissémination, de l'exploitation, et autant que possible, de l'intégration des résultats des projets dans les systèmes d'éducation et de formation.

Les programmes communautaires Leonardo da Vinci (Grands Projets et Mobilité), Socrates (Lingua) et le cadre Europass contribuent à l'élaboration de produits, de dispositifs et à la mise en place de réseaux facilitant la mobilité européenne dans l'enseignement et la formation professionnels.

- La mesure **Leonardo Mobilité** permet à différentes catégories de personnes (jeunes en formation professionnelle initiale, étudiants, jeunes travailleurs – diplômés récents, formateurs) d'acquérir une expérience professionnelle européenne ou de faciliter au niveau européen les échanges de bonnes pratiques entre formateurs.
- Les **projets pilotes Leonardo** apportent des réponses innovantes à des problématiques européennes dans le champ de la formation professionnelle par la conception de nouveaux outils, méthodes ou processus.
- L'action **Lingua** du programme Socrates contribue au développement d'outils d'apprentissage des langues et d'évaluation des compétences linguistiques acquises.
- Le **Label européen pour les initiatives innovantes dans l'enseignement et l'apprentissage des langues** récompense des initiatives locales, régionales ou nationales ayant exploré des approches nouvelles pour améliorer la qualité de l'enseignement des langues.
- Le cadre **Europass** vise à faciliter et valoriser la mobilité géographique et professionnelle des citoyens en Europe, par la mise en place d'un portfolio de 5 documents normalisés et reconnus qui permettent à un individu de décrire et rendre compréhensible ses compétences et ses qualifications par un tiers d'un autre pays – établissement d'éducation, organisme de formation, employeur.

Ils permettent aux opérateurs de la mobilité européenne dans l'enseignement et la formation professionnels de travailler sur les thématiques correspondant à leurs besoins : construction de partenariats, reconnaissance des compétences acquises en mobilité, encadrement pédagogique, culturel et linguistique des bénéficiaires, diffusion de l'information sur la réglementation, pérennisation des projets.

Les réalisations financées dans le cadre de ces programmes gagnent à être davantage connues et transférées aux opérateurs eux-mêmes, notamment dans la perspective des objectifs affichés par la Commission européenne en matière d'accroissement de la mobilité.

Ce compendium, sans être exhaustif, a l'ambition de renforcer la visibilité des outils existants en vue de leur utilisation par un maximum d'acteurs.

LEONARDO DA VINCI

« Mobilité »

Jeunes en Formation Professionnelle Initiale
Etudiants
Jeunes Travailleurs – Diplômés récents
Echanges de Formateurs

Tableau récapitulatif des fiches-projets par public cible et par année de sélection

	Jeunes en formation professionnelle initiale	Etudiants	Jeunes Travailleurs Diplômés récents	Formateurs, Tuteurs, DRH
2003	<p>Lycée professionnel Jean-Pierre Champo (117082) – « Formation européenne en entreprise et reconnaissance individuelle des compétences » – <i>Elèves de BEP et Bac Professionnel</i></p>	<p>ADERA (117343) – « Consortium aquitain pour les placements en Europe en 2004 » – <i>Etudiants des universités et des grandes écoles</i></p>	<p>Association pour le développement des initiatives citoyennes européennes (117521) – « The key for professional mobility » – <i>Demandeurs d'emploi</i></p> <p>Agence nationale pour l'emploi Basse-Normandie (117508) – « Ultraia » – <i>Demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion</i></p> <p>Assemblée permanente des chambres de métiers (117511) – « Stages européens en alternance dans les métiers » – <i>Jeunes diplômés apprentis</i></p> <p>Conseil régional du Centre (117522) – « Mobilité post-apprentissage région Centre 2003 » – <i>Post diplômés apprentis</i></p> <p>Conseil régional de France Comté (117503) – « Mobilité de jeunes diplômés et demandeurs d'emploi de Franche Comté » – <i>Diplômés récents et demandeurs d'emploi</i></p>	<p>Assemblée permanente des chambres de métiers (117605) – « Echanges et formation des référents du réseau des chambres de métiers » – <i>Elus et agents des chambres, agents des organisations professionnelles et des CFA, tuteurs, maîtres d'apprentissage, chefs d'entreprise</i></p> <p>Lycée technique privé Jeanne d'Arc (117619) – « Acquérir des compétences par l'immersion en entreprise et la mobilité en Europe » – <i>Enseignants en BEP et BTS</i></p> <p>Mission locale de l'Agenais et de l'Albret (117608) – « Echanges d'expériences sur l'insertion des jeunes en Europe » – <i>Médiateurs et conseillers en action sociale exerçant en ANPE et missions locales</i></p>
2004	<p>Conseil régional Rhône-Alpes (117039) – « Placements d'élèves rhônalpins pour vivre une expérience professionnelle européenne en entreprises » – <i>Elèves de lycées techniques professionnels et de maisons familiales rurales</i></p>		<p>INSUP Formation (117524) – « Projet européen de mobilité et d'insertion socio-professionnelle 2004 » – <i>Demandeurs d'emploi</i></p>	

Leonardo Mobilité

Projets de Placements et Echanges;

Projet

Contrat n° F/03/A/JTR-117521 Année : 2003

Type de bénéficiaire : Jeunes travailleurs/Diplômés récents

Nombre de bénéficiaires au contrat : 20 bourses

Durée moyenne : 10 semaine(s)

Durée 24 mois

Début du projet : 1/06/2003 Fin du projet : 31/05/05

Subvention accordée : 34 500,00 euros

Pays de destination partenaires : UK, IT, ES, EE, PT, PL

Secteur d'activité : Multisecteur

Contact

Contact : Julie DEVES

Tél : 03 20 11 22 68 Fax : 03 20 68 45 51

Mail : association.adice@wanadoo.fr

Site Web : _

DESCRIPTIF DU PROJET

Organisation de placements pour 19 demandeurs d'emploi (15 hommes, 4 femmes), .

Stage de 10 semaines dans six états membres.

Ce projet a pour objectif de permettre à un public de demandeurs d'emploi de vivre une première expérience de mobilité professionnelle internationale avec un soutien pédagogique et matériel de qualité afin que les bénéficiaires n'aient à se concentrer que sur l'expérience professionnelle.

Partenariat: bénéficiaires issus de Missions locales et de CCAS.

Résultats en terme d'insertion: retour à l'emploi, réorientation ou entrée en formation pour 9 bénéficiaires.

Objectifs	Obj 1: "renforcer compétences des personnes". Il s'agit de favoriser la mobilité des publics en difficulté dans le but d'enrichir leurs expériences et leurs compétences, afin d'améliorer leur employabilité.
Mise en place du partenariat	Les partenaires s'occupent de l'accueil de stagiaires (hébergement et préparation linguistique et culturelle) et de leur suivi. Continuité de la coopération avec la majorité des partenaires + réciprocité (accueil de stagiaires italiens). Le partenariat sur place s'est renforcé au travers d'une mobilisation de partenaires locaux et prend une dimension européenne car la majorité travaille quotidiennement avec un public qui, par le contact avec des personnes d'origine étrangère, prend conscience des différentes réalités européennes et de ce qu'est la mobilité.
Préparation pédagogique linguistique et culturelle	Préparation pédagogique: définition des obstacles à la mobilité et à l'accès à l'emploi, détermination des besoins, définition et validation du projet avec l'organisme d'accueil. Préparation linguistique et culturelle variable d'un stagiaire à l'autre en fonction du niveau de langue et de l'expérience précédente à l'étranger. Apprentissage de la langue de survie. L'objectif est de dédramatiser l'apprentissage et la communication dans une langue étrangère.
Validation / certification / Europass	Evaluation du stage (sur l'intégration professionnelle et l'intégration sociale, culturelle et linguistique) par le stagiaire en 3 temps: la 1ère semaine sur le lieu de stage, en milieu de stage et en fin de stage. Evaluation par le partenaire d'accueil pour: équilibrer les conclusions du stagiaire, valider avec lui l'expérience. Validation de l'expérience par le biais d'une attestation en français (signée par l'ADICE et le partenaire d'accueil) qui reprend: les données du stage (dates, durée, lieux, domaine d'activité), les tâches réalisées et les compétences acquises.
Outils de gestion de projet	Mise en place d'outils de suivi et d'évaluation.
Valorisation / diffusion	Dissémination des outils et bonnes pratiques: - au niveau local: auprès des acteurs locaux (réfèrents RMI, CCAS, Missions Locales), du Pôle de lutte contre les exclusions du Conseil Général et de la direction de la formation permanente du Conseil Régional. - au niveau national: participation à la Conférence "L'Europe de Leonardo", organisée à Bordeaux par L'Agence Socrates Leonardo. - au niveau international: lors de conférences et séminaires, par la participation à un projet d'Action Conjointe portant sur l'accréditation des compétences acquises lors d'une expérience d'éducation non formelle.

Projet :

Contrat n° F/03/A/JTR-117508 Année : 2003

Type de bénéficiaire : Jeunes travailleurs/Diplômés récents

Nombre de bénéficiaires : 45 bourses

Durée moyenne : 13 semaine(s)

Durée 24 mois

Début du projet : 1/06/2003 Fin du projet : 31/05/05

Subvention accordée : 105 525,00 euros

Pays de destination partenaires : UK, IE, IT, ES, PL

Secteur d'activité : Multisecteur

Contact :

Contact : Dominique Guéret

Tél : 02 31 15 27 29 Fax : 02 31 86 89 05

Mail : eei.caen@anpe.fr

Site Web : _

DESCRIPTIF DU PROJET

Organisation de placements pour 45 demandeurs d'emploi (23 hommes, 22 femmes), en difficulté d'insertion, de niveau inférieur à Bac +4.

Stages de 9 semaines dans cinq états membres.

Partenariat: l'ANPE Basse-Normandie porte le projet pour ses demandeurs d'emploi. L'organisation de ces mobilités a été confiée à deux organismes prestataires français, l'un gère la mobilité pour le Royaume Uni et la Pologne, l'autre pour l'Irlande, l'Espagne et l'Italie.

Résultats en terme d'insertion: au moment de l'écriture du rapport final, 13 personnes avaient trouvé un emploi en CDI ou en CDD, 5 personnes en recherche d'emploi, 1 personne décédée, les autres stagiaires n'avaient pas donné de suite à l'enquête de suivi.

Objectifs

Obj 1: Favoriser l'acquisition de nouvelles compétences.
 _ Pour les stagiaires: développement qualités personnelles, compétences socio-professionnelles, ouverture à d'autres cultures, meilleure employabilité, etc...
 _ Pour les entreprises d'accueil: découvrir de nouvelles compétences.
 _ Pour l'organisme d'envoi: connaissance des réseaux européens, de l'environnement économiques et social, travail en réseau avec mise en commun d'outils d'évaluation, facilitation des échanges.
 _ Pour les co-financeurs: programme Leonardo Mobilité est un atout supplémentaire dans la mise en oeuvre du contrat de Plan Etat-Région, et outil de valorisation des décisions en matière d'emploi.

Mise en place du partenariat

cf résumé

Préparation pédagogique linguistique et culturelle

_ 1 semaine de préparation pédagogique, linguistique et culturelle en France (cours d'anglais, recherches sur la ville d'accueil et sur la culture et la civilisation du pays, mises en situation de travail et de vie quotidienne, travail sur projet professionnel,
 _ 3 semaines de préparation, à la langue et au stage (techniques de recherche de stage: entretien professionnel, travail sur CV).

Validation/certification /Europass

Certification relative aux compétences linguistiques. Attestation de stage

Outils de gestion de projet

Bonnes pratiques:
 _ longue expérience de l'organisation de la mobilité des demandeurs d'emploi et de ses particularités en terme juridique.
 _ utilisation d'une prestation de service ANPE, l'évaluation en milieu de travail (EMT); ce qui permet d'impliquer les entreprises françaises dans l'évaluation des compétences avant et après le stage professionnelle.

Valorisation / diffusion

Bilan intermédiaire individuel/collectif avec les stagiaires, avec le partenaire local,
 Bilan final partenaire local, stagiaires, promoteur,
 Bilan insertion professionnelle en fin de stage, bilan à 3 et 6 mois sur l'insertion de 20 stagiaires,
 Communication auprès des partenaires français.

Projet

Contrat n° F/03/A/JTR-117511 Année : 2003
 Type de bénéficiaire : Jeunes travailleurs/Diplômés récents
 Nombre de bénéficiaires au contrat : 54 bourses
 Durée moyenne : 44 semaine(s)
 Durée 24 mois
 Début du projet : 1/06/2003 Fin du projet : 31/05/05
 Subvention accordée : 275 290,00 euros
 Pays de destination partenaires : IT, DE, UK, HU, ES, LT, PL, DK, FI, SI
 Secteur d'activité : Multisecteur

Contact

Contact : Sabine WEGER
 Tél : 01 44 43 10 00 Fax : 01 47 20 34 48
 Mail : weger@apcm.fr
 Site Web : <http://www.apcm.com>

DESCRIPTIF DU PROJET

Organisation de placements pour 54 jeunes diplômés apprentis (43 hommes, 11 femmes), 28 de niveau V (CAP) et 26 de niveau IV (BP et très rarement BM).
 Stages de 36 à 45 semaines dans dix états membres.
 Principaux secteurs de placement: Bâtiment (54%), Métiers d'Art (20%), Hôtellerie-Restaurant (11%) et Métiers de service (11%).
 Partenariat: projet porté par une organisation nationale, 7 régions représentées dans les organismes d'envoi.

Objectifs	Obj: répondre aux attentes des acteurs de la formation professionnelle et contribuer à l'évolution des compétences professionnelles des jeunes travailleurs du secteur des métiers de l'artisanat et des PME en favorisant la formation tout au long de la vie et, par la suite, l'insertion sur le marché du travail.
Mise en place du partenariat	APCM: établissement public national porteur de projet pour son réseau de Chambres de Métiers et de Centres de Formation d'Apprentis; CFA et CM: organismes d'envoi. L'organisation du programme se caractérise par une collaboration entre coordinateurs nationaux au niveau européen et par la mise en place des partenariats du terrain entre les pays partenaires.
Préparation pédagogique linguistique et culturelle	Sessions de préparation linguistique en France, dans le pays d'accueil ou en alternant les 2, de 100 à 200 h en fonction des besoins du JTR. Préparation en utilisant les ressources de l'organisme d'envoi ou en sous-traitant; ex: jeux de rôle, recherche d'une implication active des JTR. But: transmission du "vocabulaire de survie, informations sur l'environnement d'accueil.
Validation / certification / Europass	Attestation de l'organisme d'envoi, l'organisme d'accueil et de l'entreprise d'accueil. L'APCM recommande aux organismes d'envoi d'établir une attestation les mentionnant eux-mêmes et l'entreprise d'accueil. Rapport de stage du JTR + évaluation du fonctionnement du placement via questionnaire rempli par le JTR. Utilisation de l'Europro. Le promoteur prévoit d'utiliser Europass dans son prochain projet car il reconnaît l'utilité de cet outil de reconnaissance des compétences acquises.
Outils de gestion de projet	Evaluation en continu du projet: par l'APCM et par les organismes d'envoi. Elaboration d'un plan de travail détaillé. Engagement des partenaires européens finalisé par élaboration d'une charte listant l'ensemble des tâches prises en charge par les partenaires aussi bien pour l'envoi que pour l'accueil. Les stagiaires signent un "contrat d'attribution de bourses de mobilité".
Valorisation / diffusion	"Initiatives Europe Métiers", démarche au niveau national permettant d'assurer une fonction de veille sur les bonnes pratiques de son réseau et une fonction de conseil auprès de l'ensemble du réseau des Chambres de Métiers et des Centres de Formation d'Apprentis sur les aspects juridiques des placements. Autre fonction: diffuser et valoriser les différentes expériences du réseau grâce à la mise en place d'un atelier "mobilité" au sein de l'outil intranet du réseau, à l'organisation de séminaires, à la publication des résultats dans des revues spécialisées sur la formation, dans des journaux professionnels, etc... Démarche de diffusion reliée dans les pays partenaires du projet.

Projet :

Contrat n° F/03/A/JTR-117522 Année : 2003
 Type de bénéficiaire : Jeunes travailleurs/Diplômés récents
 Nombre de bénéficiaires : 65 bourses
 Durée moyenne : 26 semaine(s)
 Durée 18 mois
 Début du projet : 1/06/2003 Fin du projet : 30/11/04
 Subvention accordée : 220 975,00 euros
 Pays de destination partenaires : UK, IE, CZ, AT, PT, ES, IT
 Secteur d'activité : Multisecteur

Contact :

Contact : MEGRET Valérie
 Tél : 02 38 70 34 91 Fax : 02 38 70 32 95
 Mail : Valerie.MEGRET@regioncentre.fr
 Site Web : _

DESCRIPTIF DU PROJET

Organisation de placements pour 49 post diplômés apprentis (29 femmes, 20 hommes), de 18 à 27 ans, de niveau V à II.
 Stages entre 12 et 52 semaines dans sept états membres: Grande-Bretagne, Irlande, Autriche, Italie, Portugal et République Tchèque.
 Partenariat: autour du Comité régional sur la mobilité du Conseil Régional du CENTRE, qui a pour vocation de favoriser une plus grande cohérence entre les différentes initiatives régionales et qui a pour rôle notamment de contrôler, d'évaluer en continu le projet et de le valoriser, sont réunis 7 CFA et 3 CFA supérieurs, organismes d'envoi. Participation de 38 entreprises européennes. Pas d'organismes intermédiaires européens sur ce projet puisque réseau d'entreprises partenaires pré-établi (pour 75% d'entre elles).
 Résultats en terme d'insertion: 38 ont un emploi en CDI ou en CDD, 2 ont repris une formation et 2 sont en recherche d'emploi, les autres n'ont donné aucune nouvelle au moment du rapport final.

<p>Objectifs</p>	<p>Obj 1: "renforcer les aptitudes et compétences des personnes". Obj du projet: _ pour les stagiaires: développer et valider de nouvelles compétences et aptitudes dans un milieu professionnel et culturel différent, _ pour les CFA: développer les partenariats régionaux et transnationaux avec les entreprises et valoriser l'apprentissage en tant que "pratique offrant de réelles ouvertures européennes", enrichir la qualité des enseignements, _ pour les entreprises: développement des TPE-PME et ouverture à l'interculturel, _ pour la région: (re)valorisation de l'image des formations en alternance, développement de partenariats multi-acteurs.</p>
<p>Mise en place du partenariat</p>	<p>Comité régional sur la mobilité du Conseil Régional du CENTRE organise le cadre de gestion du projet, la gestion administrative et financière du projet, l'information et la sensibilisation des partenaires au projet, l'animation du réseau de partenaires organismes de formation, la mise en place d'outils de pilotage appropriés, l'évaluation et le contrôle des actions en continu. Les CFA gèrent la finalisation des partenariats avec les entreprises d'accueil, la négociation des programmes de travail avec ces entreprises, le suivi des stagiaires et l'évaluation des compétences acquises. Partenariat avec le GIP ALFA Centre sur le création des plaquettes (cf ci-dessous partie « outils »), sur les dispositifs de suivi et d'évaluation/ reconnaissance des compétences acquises.</p>
<p>Préparation pédagogique linguistique et culturelle</p>	<p>PPLC co-financée par le Conseil Régional. Préparation à la langue du pays, à sa culture et à ses différentes traditions. Une pédagogie active a été mise en place; une série de moyens interactifs a été utilisé: visionnage de films en VO, laboratoire de langue, visites guidées dans la langue du pays, conversations téléphoniques avec l'Angleterre, jeux de rôle et mises en situation professionnelle. Objectif: maîtrise de la langue usuelle à l'écrit et à l'oral, permettre aux stagiaires d'être le plus autonome possible, initier et familiariser à une culture et un mode de vie différents.</p>

Validation / certification / Europass	<ul style="list-style-type: none"> _ Pas d'Europass: ces jeunes apprentis "étant déjà diplômés, leur parcours de mobilité ne faisant pas l'objet d'une reconnaissance académique, il n'a pas été possible de leur faire bénéficier du dispositif" ("le système informatique [du dispositif] n'a pu valider les demandes"). _ Utilisation du CV européen par deux CFA organismes d'envoi. _ Une grille d'évaluation (réalisée par le CFA d'envoi en lien avec le tuteur en entreprise et traduit dans la langue du pays d'accueil) commentée et visée par le tuteur et transmise mensuellement par chaque stagiaire à son CFA, indique le travail effectué durant le stage. Cette grille est également fiche de suivi du stagiaire et permet, le cas échéant, en accord avec l'entreprise d'accueil de recadrer certains aspects du déroulement du stage (tâches confiées, modalités de suivi du stagiaire par exemple).
Outils de gestion de projet	<p>Mise en place de plaquettes bilingue français - allemand/espagnol/anglais (existent donc en trois versions). Plaquettes disponibles au sein du service Leonardo Mobilité).</p> <p>Elles s'adressent à la fois aux CFA partenaires d'envoi et aux entreprises et partenaires d'accueil. Objectif et contenu: description assez exhaustive de la mise en œuvre de la mobilité européenne pour de jeunes apprentis.</p> <p>Ces plaquettes existent pour organiser la mobilité à la fois d'un public en formation professionnelle initiale (FPI) et d'un public de jeunes diplômés (JTR-DR).</p>
Valorisation / diffusion	<ul style="list-style-type: none"> _ Réunion du Comité Régional sur le Mobilité du Conseil Régional du CENTRE pour faire état des axes de développement du projet pour les prochaines années. _ Réunions Conseil Régional et CFA d'envoi pour mise en commun des grilles de suivi et d'évaluation. _ Réalisation d'un film vidéo (témoignages de stagiaires). _ Participation de Conseil régional à la conférence Agence Socrates Leonardo- Carif Gentiane « Orientation et insertion sociale et professionnelle des adultes: l'apport de la dimension européenne » des 21 et 22/10/2004 (à Clermont Ferrand).

Projet

Contrat n° F/03/A/JTR-117503 Année : 2003

Type de bénéficiaire : Jeunes travailleurs/Diplômés récents

Nombre de bénéficiaires au contrat : 54 bourses

Durée moyenne : 23 semaine(s)

Durée 24 mois

Début du projet : 1/06/2003 Fin du projet : 31/05/05

Subvention accordée : 172 150,00 euros

Pays de destination partenaires : ES, DE, UK, IT, BE, RO, CZ, PL

Secteur d'activité : Multisecteur

Contact

Contact : Guylaine CHOUISSA

Tél : 03 81 61 61 54 Fax : 03 81 83 12 92

Mail : guylaine.chouissa@cr-franche-comte.fr

Site Web : <http://www.cr-franche-comte.fr>

DESCRIPTIF DU PROJET

Organisation de placements pour 79 demandeurs d'emploi et diplômés récents (38 hommes, 41 femmes), de moins de 30 ans (moyenne d'âge des stagiaires: 24 ans), résidant en Franche Comté, de niveau V à III. 39 stagiaires ont trouvé eux-mêmes leur stage. Stages de 24 semaines dans huit états membres dont les PECO. Partenariat: projet porté par le Conseil Régional de Franche Comté et coordonné techniquement par le Centre d'Information Jeunesse (CRIJ) de Franche Comté. Résultats en terme d'insertion: dans les six mois qui suivent leur stage Leonardo, 55% des stagiaires trouvent un emploi.

Objectifs

- _ favoriser l'adaptation et donc l'insertion des jeunes diplômés sur le marché du travail européen en facilitant leur libre circulation,
- _ favoriser les nouvelles possibilités d'apprentissage culturel et professionnel dans un autre environnement: celui du pays d'accueil et de l'entreprise,
- _ encourager la mobilité des publics encore trop exclus des projets d'échanges pour les sensibiliser à la citoyenneté européenne,
- _ parfaire la connaissance des langues étrangères, encore trop peu pratiquées,
- _ aider à l'élaboration d'un projet professionnel,
- _ favoriser plus d'autonomie et une ouverture intellectuelle,
- _ acquérir des compétences nouvelles.

Mise en place du partenariat

Coordination technique du projet assurée par le CRIJ: travail de sélection, gestion administrative, suivi des partenariats. Partenariat régional chargé de diffuser l'information sur le projet. Partenariat composé de : Direction régionale de l'ANPE, agences départementales, Espaces Jeunes (chargés d'accueillir, informer, et orienter les publics), réseau d'information jeunesse et établissements de formation volontaires.

Préparation pédagogique linguistique et culturelle

Stage intensif de langue (4 semaines) dans le pays d'accueil en organisme de formation. Dans certains cas, stage complété par un programme culturel (découverte région d'accueil, aspects socio-culturel). Stage avant le départ, à Besançon, au centre de linguistique appliquée (CLA) pour les stagiaires ayant trouvé eux-mêmes leur terrain de stage.

Validation / certification / Europass

Délivrance d'Europass non systématique. Délivrance d'une attestation ou d'un certificat individuel de stage après remise d'un bilan de stage par chaque stagiaire.

Outils de gestion de projet

Réalisation d'un guide des ressources pour la recherche de stage à l'étranger (témoignages de jeunes, sites utiles, bonnes pratiques, etc...).

Valorisation / diffusion

- _ interventions auprès de différents réseaux (information jeunesse, missions locales, etc...), auprès des entreprises et des établissements de formation afin de susciter l'envie d'organiser l'envoi et l'accueil de stagiaires,
- _ réunions organisées au Conseil régional: rencontre entre bénéficiaires rentrés de leur placement et jeunes souhaitant partir,
- _ groupes de travail au sein de l'Association des Régions françaises du Grand Est (Bourgogne, Champagne-Ardenne, Alsace-Lorraine et Franche Comté) et de l'Association des Régions de France (ARF),
- _ diffusion auprès de l'Association des Régions d'Europe,
- _ étude sur l'évaluation de la mobilité internationale (menée par un cabinet spécialisé),
- _ presse, émissions de radio,
- _ information sur le site internet du Conseil Régional.

Projet

Contrat n° F/04/A/JTR-117524 Année : 2004

Type de bénéficiaire : Jeunes travailleurs/Diplômés récents

Nombre de bénéficiaires au contrat : 49 bourses

Durée moyenne : 14 semaine(s)

Durée 18 mois

Début du projet : 1/06/2003 Fin du projet : 30-nov-2005

Subvention accordée : 119315 euros

Pays de destination partenaires : DE, UK, PL, ES, IT

Secteur d'activité : Multisecteur

Contact

Contact : MASSOL Gisèle

Tél : +33 (0)5 56 01 31 70 Fax : +33 (0)5 56 52 37 76

Mail : GMASSOL@insup.org

Site Web : <http://www.insup.org>

DESCRIPTIF DU PROJET

Organisation de placements pour 60 demandeurs d'emploi, public prioritaire du Plan d'Aide et de Retour à l'Emploi: demandeurs d'emploi avec expérience ou diplômés récents, bénéficiaires du RMI ou de l'Allocation de Solidarité spécifique, travailleurs handicapés mobiles.

Dispositif global de formation de 17 semaines dont 14 semaines de stage en entreprise dans 5 états membres.

Contexte: l'Aquitaine connaît un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale, les demandeurs d'emploi avec expérience et les diplômés récents éprouvent de sérieuses difficultés d'insertion professionnelle alors que par ailleurs, les PME locales déplorent la difficulté à recruter une main d'oeuvre polyvalente, mobile, disposant de compétences interculturelles et apte à les accompagner dans les évolutions qu'imposent les nouveaux modes d'organisation et la mondialisation des échanges.

Objectifs	Obj 1: améliorer les compétences des demandeurs d'emploi aquitains. Le parcours de formation contribuera à : _ renforcer les compétences et l'employabilité des demandeurs d'emploi, _ valider un projet personnel et professionnel dans un contexte interculturel, _ encourager la mobilité internationale et la création de réseaux personnels et professionnels, _ renforcer la citoyenneté européenne, _ augmenter la compétitivité des entreprises par l'amélioration des compétences des personnes.
Mise en place du partenariat	_ Conseil Régional d'Aquitaine: co-financeur _ EEI de l'ANPE de Bordeaux et de Bayonne: assure diffusion de l'information, pré-sélection des stagiaires, _ INSUP Formation, association chargée de la mise en œuvre opérationnelle (sélection finale des stagiaires, préparation, validation des compétences acquises, suivi du devenir des stagiaires), de la coordination et du suivi en continu des stagiaires (en lien avec partenaires français et étrangers);
Préparation pédagogique linguistique et culturelle	Préparation dans le cadre de prestations "Objectif projet individuel" conduites par l'INSUP pour l'ANPE ou bien lors d'ateliers "Préparation à la mobilité" animés par les euroconseillers des EEI de l'ANPE ou par l'Info-Point Europe. _ préparation à la mobilité et à l'insertion: capitalisation des expériences passées, formalisation par rédaction et traduction d'un CV, bilan des compétences professionnelles et socio-culturelles, travail sur projet de mobilité (motivation, attentes, compétences à améliorer ou à acquérir, etc...), l'insertion au retour; _ préparation linguistique (en France) 70 heures: compréhension, expression, grammaire + sensibilisation à la culture du pays; _ préparation linguistique (sur place) 60 à 80 heures: vocabulaire spécifique relatif à l'activité professionnelle exercée + découverte de l'environnement local (visites, excursions).
Validation / certification / Europass	Examen final écrit et oral. Attestation de formation remis par l'organisme d'accueil; Certificat de stage remis par l'entreprise d'accueil: compétences acquises validées par tuteur et responsable pédagogique de l'organisme d'accueil.
Outils de gestion de projet	Au sein de INSUP, constitution d'une équipe de 4 personnes: responsable de la coordination du projet et du suivi pédagogique, responsable administratif et financier, assistant administratif et responsable insertion. Création d'un comité de pilotage. Signature d'une convention de partenariat entre organisme d'envoi et organisme d'accueil.

Valorisation / diffusion

Diffusion des résultats du projet auprès d'autres organismes lors de réunions d'activité d'INSUP Formation avec les partenaires locaux.

Diffusion sur l'insertion des bénéficiaires à l'occasion des bilans des institutions de financement de la formation professionnelle (Observatoire de placement du Conseil Régional, bilan DRFP, bilans des prestations ANPE) et dans publications régionales (presse, bulletin de l'Assemblée Régionale pour la Formation professionnelle-AREPA ou de l'Union Régionale des Organismes de Formation (UROPA).

Rencontres entre stagiaires de retour en France, stagiaires accueillis à Bordeaux (réciprocité), partenaires institutionnels locaux, tuteurs des entreprises françaises et familles d'accueil.

Objectif: valoriser le rôle des différents intervenants et offrir l'occasion de contacts entre stagiaires, entreprises locales sensibilisées au programme et susceptibles de les employer ou de les recommander.

Diffusion des résultats sur site internet.

Projet

Contrat n° F/04/A/FPI-117039 Année : 2004

Type de bénéficiaire : Jeunes en Formation Professionnelle Initiale

Nombre de bénéficiaires au contrat : 84 bourses

Durée moyenne : 3 semaine(s)

Durée 18 mois

Début du projet : 1/06/2003 Fin du projet : 30-nov-2005

Subvention accordée : 96498 euros

Pays de destination partenaires : MT UK ES IE RO

Secteur d'activité : Multisecteur

Contact

Contact : TAFFIGNON Chantal

Tél : +33.4.72.59.40.48 Fax : +33.4.72.59.46.87

Mail : ctaffignon@cr-rhone-alpes.fr

Site Web :

DESCRIPTIF DU PROJET

Permettre à 190 élèves répartis sur 6 départements de la Région et issus de 3 Lycées Techniques Professionnels et 7 Maisons Familiales Rurales de vivre une 1ère expérience professionnelle de 3 semaines dans un autre pays d'Europe. Les secteurs concernés sont : l'hôtellerie-restauration, les services aux personnes, les carrières sanitaires et sociales, les productions animales et végétales, de la forêt, de la gestion d'une exploitation et de l'environnement (secteurs professionnels divers pour lesquels un besoin d'ouverture européenne est nécessaire pour une meilleure employabilité). 2 Ministères sont associés : Education Nationale (Rectorat de Lyon) et Ministère de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF Rhône-Alpes). 1er dossier en mobilité FPI ; la Région a déjà déposé 3 dossiers échanges de formateurs : 2000 ; 2001 (égalité des chances professionnelles H/F) ; 2002 : validation des acquis ; et un projet réseaux : F/03/B/P/NT151303 : Orientation Active

Objectifs

Renforcer les compétences des jeunes afin de faciliter leur insertion professionnelle ; leur apporter un enrichissement personnel, une expérience de vie et de travail ; motiver les jeunes à perfectionner la langue étrangère étudiée au lycée ou au centre de formation afin de renforcer l'intérêt que représente l'apprentissage des langues à des fins professionnelles; les sensibiliser à d'autres langues; développer des capacités leur permettant de vaincre leurs craintes de mobilité et d'envisager à terme des initiatives européennes ; développer des capacités d'adaptation, d'apprendre des façons de travail différentes, de s'adapter à de nouvelles méthodes d'organisation de travail; permettre de modifier la trajectoire des jeunes.

Mise en place du partenariat

Les partenaires se composent d'institutionnels, d'entreprises, de centres de formation, de lycées techniques professionnels, d'organisations professionnelles, d'associations intermédiaires. En amont, le partenariat transnational s'est créé au travers de visites préparatoires ; lors de ces visites, sont abordés l'organisation du placement, les objectifs, les finalités, le tutorat, les aspects culturels et matériels (hébergement, restauration...)

Préparation pédagogique linguistique et culturelle

En amont : les jeunes devront se documenter sur le pays (recherche sur internet, ambassade, CDI..) et réaliser des fiches permettant de se présenter et de décrire leur travail à leur maître de stage étranger. La constitution de lexiques (langage courant, vocabulaire de base, expressions de politesse, termes techniques et professionnels) fera l'objet d'un travail en cours. Une approche sociale et culturelle permettra de s'imprégner des coutumes et traditions du pays, de connaître les moeurs, d'apprécier les habitudes culinaires, les événements culturels, sportifs, sorties... Une approche des institutions européennes est planifiée. Un mois avant le départ des jeunes, une semaine linguistique et culturelle est planifiée permettant d'acquérir quelques rudiments de la langue et de connaître la culture du pays : une partie se déroulera en autoformation principalement avec l'aide du multimédia Les bénéficiaires s'engagent par écrit à respecter le contrat ; accord indispensable des parents pour les mineurs

Validation / certification / Europass

La validation et l'accréditation du stage seront assurées par différents outils et différents acteurs: des bilans de stage réalisés par les apprentis post stage permettront d'avoir des éléments d'appréciation; les attestations de stage, validées par le maître de stage local, valident les activités et les tâches réalisées par le jeune; les enquêtes pré et post stage récoltées auprès des entreprises françaises et/ou des professeurs retraceront l'évolution du jeune: appréciation de l'autonomie, capacités développées, comportement; le carnet de suivi reprendra les éléments essentiels de cette expérience; l'Europass donnera une légitimité au stage et contribuera à étoffer le CV.

<p>Outils de gestion de projet</p>	<p>Sur une durée de 18 mois, le programme de travail se découpera en 4 phases ; pour chaque phase, indices d'évaluation et description de la responsabilité de chaque participant ; phase 1 : en amont du projet : constitution du projet et du partenariat ; phase 2 : PPLC ; phase 3 : placement ; phase 4 : diffusion. Mise en place d'un comité technique (établissements de formation, formateurs, accompagnateurs, tuteurs et représentants professionnels des formations présentées) et d'un comité de pilotage (visites préparatoires, formation des accompagnateurs, conventions de stage, carnet de suivi, organisation générale, suivi, diffusion, mise en place de l'Europass et gestion financière) ; le comité de pilotage comprend : la Région Rhône Alpes, le Rectorat de Lyon, le Directeur ou le responsable désigné par chaque établissement.</p>
<p>Valorisation / diffusion</p>	<p>Dossiers de presse ; création d'un site ; organisation de manifestations ; diffusion d'un CD-ROM; la lettre régionale du "Permis de Réussir" ; les sites web des "Quatre Moteurs pour l'Europe" et des LTP ; l'organisation régionale des Maisons Familiales et Rurales ; le "Spécial International" du Rectorat de Lyon; lettre trimestrielle de la DRAF . AG des MFR. Le public visé sera les équipes pédagogiques, les employeurs potentiels, les chambres des métiers, les organisations professionnelles, les parents d'élèves. Au sein de chaque organisme de formation, les bénéficiaires seront chargés de présenter l'action aux autres groupes d'élèves dans une volonté d'incitation. Une manifestation de grande envergure pourra être organisée sur le thème de la mobilité lors du Mondial des Métiers en 2006.</p>

Projet :

Contrat n° F/03/A/FPI-117082 Année : 2003

Type de bénéficiaire : Jeunes en Formation Professionnelle Initiale

Nombre de bénéficiaires : 34 bourses

Durée moyenne : 4 semaine(s)

Durée 18 mois

Début du projet : 1/06/2003 Fin du projet : 30/11/04

Subvention accordée : 39 090,00 euros

Pays de destination partenaires : IE ES PT

Secteur d'activité : Maintenance

Contact :

Contact : MORGAN Anne-Marie

Tél : 05 59 28 09 73 Fax : 05 59 28 24 42

Mail : ce.0640040w@ac-bordeaux.fr

Site Web :

DESCRIPTIF DU PROJET

35 jeunes (18 BEP + 17 Bac Pro) en formation maintenance des véhicules et des matériels du LP de Mauléon sont partis effectuer un placement de 4 semaines dans des entreprises irlandaises, espagnoles et portugaises. Ils ont chacun utilisé un outil intitulé "Passeport de Formation Transfrontalière" leur permettant à la fois de se préparer au départ mais surtout d'évaluer leurs connaissances avant, pendant et après le placement. L'investissement des formateurs du lycée permet à 41% des élèves (109 élèves sur 260), d'être mobilisés sur le projet de mobilité.

Objectifs	Insertion professionnelle. Le secteur professionnel est porteur d'emploi et répond à un réel besoin dans les payx ciblés ; ces formations de maintenance n'existent pas en Espagne ni en Irlande ; beaucoup d'entreprises sont ouvertes à toute proposition de stage long dans le cadre de l'ADAST (Agence pour le Développement en Aquitaine de Stages Transnationaux) et certaines proposent un CDD ou un CDI aux meilleurs bénéficiaires.
Mise en place du partenariat	Les partenaires et organismes d'accueil sont identifiés depuis de nombreuses années ; certaines entreprises accueillent les élèves plus longtemps (stages longs ADAST) : ces stagiaires deviennent les parrains de ceux qui effectuent un stage court. Certaines entreprises proposent CDD ou CDI aux meilleurs bénéficiaires après un stage long post-bac.
Préparation pédagogique linguistique et culturelle	Auto-formation linguistique en espagnol : ALETEO : Accès à la Langue Espagnole Technique Opérationnelle ; a reçu le label européen des langues en tant qu'initiative innovante dans l'apprentissage des langues
Validation / certification / Europass	Europass Europass, Portfolio européen des langues, Passeport de Formation Transfrontalière multilingue (validé par tous les partenaires : Conseil Régional, Rectorat, OREP, ANPE, Mission locale de Soule): les bénéficiaires sont évalués en continu, avant, pendant et après, c'est-à-dire simultanément à leur préparation, leur séjour et leur retour de formation. Outil d'analyse didactique et pédagogique : vise à évaluer l'évolution du bénéficiaire en comparant les résultats moyens des 5 premiers trimestres de sa scolarité avec les résultats obtenus en période de formation en Europe et en dégageant l'écart-type pour en appréhender l'évolution.
Outils de gestion de projet	
Valorisation / diffusion	Enquête sur l'insertion professionnelle européenne des bénéficiaires Leonardo (réalisée 1 an minimum après leur dernier stage européen connu). Un enseignant du LP est relais DARIC, chargé de l'information et des ateliers d'écriture Leonardo pour l'académie. LP retenu par l'agence pour l'élaboration de l'ouvrage "la voie professionnelle en Europe". Le manuel d'autoformation en langue est en cours d'informatisation dans une perspective de diffusion à venir

Projet :

Contrat n° F/03/A/EXX-117605 Année : 2003

Type de bénéficiaire : Enseignants, formateurs, responsables de formation

Nombre de bénéficiaires : 33 bourses

Durée moyenne : 1 semaine(s)

Durée 18 mois

Début du projet : 1/06/2003 Fin du projet : 30/11/04

Subvention accordée : 35475 euros

Pays de destination partenaires : DE - DK

Secteur d'activité : Artisanat

Contact :

Contact : Sabine WEGER

Tél : 01.44.43.10.00 Fax : 01.47.20.34.48

Mail : weger@apcm.fr

Site Web : <http://www.apcm.fr>

DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet s'adresse aux agents des chambres départementales et régionales de métiers et d'artisanat, des organisations professionnelles et des CFA mais également aux "élus" des chambres et aux entreprises (tuteurs, maîtres d'apprentissage, chefs d'entreprises). Il vise à l'amélioration de la qualité des parcours mis en place et au développement quantitatifs des projets par la formation et l'outillage des correspondants europe de même que des acteurs clés participants aux parcours de mobilité, au développement des nouveaux partenariats et à la structuration d'un réseau de "correspondants europe". Le projet a consisté à une visite d'étude qui comporte des modules d'information et/ou une formation spécifique à l'organisation de la mobilité, à l'environnement des parcours de mobilité et aux ressources disponibles.

Objectifs	1- la formation et l'outillage des correspondants Europe et des d'acteurs clés de la formation à la mise en place des parcours de mobilité pour organiser plus efficacement les placements et l'accueil des jeunes 2- le développement des nouveaux partenariats et des nouveaux contacts au niveau local 3- la structuration d'un réseau de « correspondants Europe » ayant une mission de « restitution » de leur séjour pour actualiser, compléter et diffuser des expériences, mutualiser les ressources d'une ingénierie de la mobilité basée sur des critères de qualité communs.
Mise en place du partenariat	Le projet a permis de mesurer le décalage entre les prévisions d'actions communes avec les pays partenaires et ce qui est réellement possible de faire compte tenu des contraintes en termes économiques, sociaux, culturels et juridiques. La mobilité a permis de mettre en exergue les manques ou insuffisances en matière d'information tant sur la réglementation des pays d'accueil que de la réglementation communautaire européenne dans les domaines de la formation, des diplômes, de la législation du travail.
Préparation pédagogique linguistique et culturelle	Le promoteur n'a pas jugé utile de mettre en place une préparation linguistique car une traduction était proposée si l'intervenant ne parlait pas le français. Toutefois, une préparation a été réalisée par l'envoi d'un dossier d'information : documentation sur le pays, le système de formation, les partenaires d'accueil, les autres participants, le programme détaillé de la visite, le cadre européen.
Validation / certification / Europass	Tous les participants au projet sont répertoriés en tant que correspondant europe-mobilité et feront partie d'un atelier d'échanges de savoir qui est sensé avoir été mis en place en janvier 2005. Les résultats de cet atelier seront diffusés dans le réseau de l'APCM et des CMA. L'application de l'expérience de l'échange dans le travail du bénéficiaire et la reconnaissance des compétences acquises dépendent de la stratégie future de la structure à laquelle appartient le correspondant-europe bénéficiaire de ce projet.
Outils de gestion de projet	
Valorisation / diffusion	La diffusion des acquis de l'action s'inscrit dans le cadre de l'environnement des chambres de métiers et d'artisanat.

Projet contractualisé

Contrat n° F/03/A/EXX-117619 Année : 2003

Type de bénéficiaire : Enseignants, formateurs, responsables de formation

Nombre de bénéficiaires : 11 bourses

Durée moyenne : 2 semaine(s)

Durée 18 mois

Début du projet : 1/06/2003 Fin du projet : 30/11/04

Subvention accordée : 17325 euros

Pays de destination partenaires : SE - ES - PL - UK - RO

Secteur d'activité : Multisecteur

Contact

Contact : Stéphanie CAP

Tél : 02.99.84.30.30 Fax : 02.99.38.09.12

Mail : s.cap@lycee-ja-rennes.org

Site Web :

DESCRIPTIF DU PROJET

Il s'agit du déplacement de 10 enseignants exerçant auprès d'élèves en BEP carrières sanitaires et sociales, de BTS Tourisme, Assistant de Direction et de Gestion dans le cadre d'une découverte dans 5 pays de nouvelles compétences et outils pédagogiques avec l'objectif de donner une dimension européenne à la formation initiale.

Objectifs

- * Acquérir, améliorer, enrichir, transférer les compétences acquises
- * Adapter les outils pédagogiques (lien entreprise, élève, établissement)
- * Travailler sur les pré-requis des élèves avant le départ
- * Développer un niveau linguistique (voir validation) * Créer une dynamique d'établissement autour des stages à l'étranger
- * Concrétiser la citoyenneté européenne

Mise en place du partenariat

Une association, deux entreprises en France (dont une dirigée par une ancienne élève) collaborent avec les dix structures d'accueil européennes.

Préparation pédagogique linguistique et culturelle

Cours d'anglais et initiation de Suédois, de Roumain, de Polonais

Validation / certification / Europass

- * Utilisation du portfolio Européen des langues et d'un certificat de stage établi par l'établissement. Suivi hiérarchique par des chargés de mission et autorités de tutelle.
- * Des tableaux de synthèse qui montrent pour chaque enseignant l'exploitation qu'il peut faire dans sa pratique professionnelle à partir des compétences acquises.

Outils de gestion de projet

Un comité de pilotage de trois chargés de mission : Relation école / entreprise - Projets d'établissement - Projets européens
Opérationnel depuis la mise en place jusqu'à la diffusion

Valorisation / diffusion

Mise en place d'un BEP européen par les enseignants qui bénéficient de cette expérience de mobilité.
Diffusion, valorisation en externe des résultats et publication d'une revue où apparaissent toutes les activités européennes du Lycée..

Leonardo Mobilité

Projets de Placements et Echanges;

Projet :

Contrat n° F/03/A/EXX-117608 Année : 2003

Type de bénéficiaire : Enseignants, formateurs, responsables de formation

Nombre de bénéficiaires : 14 bourses

Durée moyenne : 1 semaine(s)

Durée 12 mois

Début du projet : 1/06/2003 Fin du projet : 31/05/04

Subvention accordée : 15050 euros

Pays de destination partenaires : FIN - IT - ES

Secteur d'activité : Santé social

Contact :

Contact : Olivier PAILLAUD

Tél : 05.53.47.23.32 Fax : 05.53.47.56.62

Mail : dir-mlagen@wanadoo.fr

Site Web :

DESCRIPTIF DU PROJET

En complément du projet pilote EUROJOBMEDIATOR (F/02/B/P/PP/118084) 14 médiateurs et conseillers en action sociale exerçant dans des institutions publiques (ANPE, mission locale...) se rendent dans trois pays pour enrichir leur fonction d'accompagnateur de publics en difficulté, mesurer les pratiques et étudier le phénomène du chômage en Espagne, Italie et Finlande. Ce projet propose des pistes à transposer dans le système de l'orientation et de l'insertion. Cette mobilité débouche sur une réelle prise en compte des expériences. Un travail de synthèse sera transmis aux décideurs pour une prise en compte dans les systèmes de formation. Les promoteurs du projet ont pris des initiatives dans ce sens.

Objectifs	1-Comparer les stratégies d'intervention des acteurs de l'orientation et de l'insertion auprès des jeunes 2-Vérifier la mise en place de l'expérimentation du projet pilote 3-Réaliser des échanges de bonne pratique 4-Proposer des pistes d'amélioration de l'accompagnement 5-Capitaliser et diffuser les expériences au niveau national et européen
Mise en place du partenariat	Partenariat complémentaire et diversifié, local et transnational. Il utilise en particulier un organisme Grec qui ne réalise pas d'accueil dans cette mobilité.
Préparation pédagogique linguistique et culturelle	Pas de préparation mais une implication du tuteur sur place pour favoriser les échanges.
Validation / certification / Europass	La validation n'est pas formalisée sur une qualification précise : c'est la rédaction du rapport sur les transferts de compétences acquises qui doit alimenter la reconnaissance ultérieure des acquis
Outils de gestion de projet	Suivi des stagiaires et analyse fine des rapports de stage pour une capitalisation des expériences. Grilles d'analyse précises et des outils fournis aux stagiaires pour assurer le suivi de leur mobilité.
Valorisation / diffusion	Cette mobilité se traduit par une meilleure approche professionnelle des médiateurs de jeunes non qualifiés au chômage. Un effort de synthèse "pédagogique" a été réalisé. Complémentarité avec le projet pilote qui tire avantage de l'expérience de cette mobilité par les bénéficiaires.

Projet

Contrat n° F/03/A/ETU-117343 Année : 2003

Type de bénéficiaire : Etudiants

Nombre de bénéficiaires au contrat : 51 bourses

Durée moyenne : 19 semaine(s)

Durée 24 mois

Début du projet : 1/06/2003 Fin du projet : 31/05/05

Subvention accordée : 142 679,24 euros

Pays de destination partenaires : ES, UK, BE, CZ, AT, FI, IE, DK, SE, IRL, IT, NL, HU, DE, GR, NO, LU

Secteur d'activité : Multisecteur

Contact

Contact : Micheline GALLO

Tél : 05 56 15 11 62 Fax : 05 56 15 11 60

Mail : gallo@adera.fr

Site Web : www.adera.fr.

DESCRIPTIF DU PROJET

Projet régional et multisectoriel qui fédère les universités et grandes écoles en Aquitaine.

Ce projet prévoit le placement d'étudiants Aquitains (tous domaines d'études) de niveau BAC+ 2 à BAC +5 , dans des entreprises d'accueil dans 17 pays européens, pour une durée moyenne de 4 mois.

Des bourses d'accueil sont également attribuées à des étudiants européens souhaitant effectuer leur stage dans une entreprise de la région Aquitaine.

Objectifs

- Développer l'employabilité des étudiants Aquitains en permettant au plus grand nombre de réaliser un stage en entreprise européenne.
- Accroître la compétitivité des entreprises pour lesquelles résistent mieux à la concurrence internationale, en leur donnant la possibilité de bénéficier de nouvelles connaissances scientifiques, technologiques, organisationnelles et linguistiques apportées par les stagiaires étrangers.
- Adapter les contenus des cours et donner une dimension européenne aux établissements d'enseignement supérieur Aquitains.

Mise en place du partenariat

- Partenariat local :
- 13 organismes d'envoi : 5 Universités d'Aquitaine + grandes écoles.
 - Conseil Régional d'Aquitaine qui cofinance le projet
 - Conseil Général du Lot et Garonne qui attribue une aide financière pour les étudiants du département
 - Soutien du Pôle Universitaire de Bordeaux : information du projet Leonardo sur leur site Internet + partenariat dans le cadre d'un projet pilote
- Partenariat transnational : solide et bien structuré.
L'ADERA s'appuie sur un réseau d'entreprises d'accueil (PME et GE) dans 17 pays en Europe.

Préparation pédagogique linguistique et culturelle

Préparation laissée à la charge des établissements d'envoi.
Distribution d'un mini dossier sur le pays d'accueil avant le départ de l'étudiant en stage.

Validation / certification / Europass

Le suivi et l'évaluation sont assurés par les tuteurs pédagogiques dans les établissements d'envoi : contact téléphonique, mail, fiche d'évaluation à remplir par l'étudiant. Le stage est obligatoire. Il est validé lors d'une soutenance orale en français ou en anglais devant un jury. Il peut selon les établissements être validé via des ECTS.

Outils de gestion de projet

Mise en place d'un logiciel interne pour faciliter la gestion des bourses et le suivi du projet.
Création dans le cadre d'un projet pilote "interplanet" d'un outil de recherche de stages pour les étudiants et de conseils pratiques par pays: www.internationalplacement.org.

LEONARDO DA VINCI

« Grands Projets »

Projets pilotes
Compétences Linguistiques
Réseaux transnationaux

Tableau récapitulatif des fiches-projets par thématique et par année de sélection

	Outils au service des professionnels de la mobilité	Faciliter la mobilité	Valorisation des parcours de mobilité	Banques de stages
2000	<p>INTERPLANET (117089) – site web comprenant des outils de professionnalisation pour l’organisation, la préparation, le suivi et l’évaluation des stages internationaux</p>	<p>MOVEART (117135) – site internet destiné aux professionnels des métiers d’art comprenant une base de données de 800 organismes de formation dans 25 pays et une boîte à outils des informations juridiques et administratives</p> <p>SIAL (118210) – création d’une plateforme d’apprentissage auto-dirigé de l’allemand, de l’espagnol et du français</p>		<p>INTERPLANET (117089) – site web « banque de stages » facilitant la mise en relation des étudiants et des entreprises en Europe pour les stages – prolongé par le projet 2004-151311</p> <p>SPEED (118098) – site web « banque de stages » facilitant la mise en relation des étudiants et des entreprises en Europe pour les stages – prolongé par le projet 2004-151311</p>
2001	<p>TRANSIT (118071) – modules de formation de formateurs centrés sur l’appui à la mobilité et aux stages transnationaux en entreprises – prolongé par le projet 2004-151311</p> <p>REDAC (118087) – définition du référentiel de compétence de « l’eurotuteur » et sensibilisation/formation des professionnels à l’aide d’une mallette pédagogique (secteur BTP)</p>	<p>DEVELOPPER LES COMPETENCES ET LA MOBILITE DES CADRES INFIRMIERS (118135) – élaboration d’un référentiel métier du cadre infirmier commun à 7 pays favorisant la mobilité transnationale</p>	<p>EUROPEAN ITECH CHALLENGE (118037) – organisation d’un concours européen récompensant les meilleures études réalisées dans le cadre de stages dans le secteur textile</p> <p>VALEURTECH (118084) – mise en place du supplément au diplôme permettant de reconnaître les compétences acquises en stage pour les étudiants techniciens supérieurs</p>	
2002		<p>ARCHI-EUROPA (18070) – création d’un outil pédagogique multimédia (web et cdrom) permettant aux architectes et professionnels du bâtiment d’appréhender la législation en cours dans 12 pays afin de faciliter leurs démarches et la mobilité</p>		
		<p>ELSY (118201) - création d’outils multimédia de formation en langue anglaise permettant à un public de faible niveau de qualification d’acquérir le langage de base de l’exploitation aéroportuaire quelle que soit la langue source, français, espagnol, italien ou allemand</p>		

	Outils au service des professionnels de la mobilité	Faciliter la mobilité	Valorisation des parcours de mobilité	Banques de stages
2003	<p>RESEAU EUROPEEN INITIATIVE METIERS (151302) – dans le secteur de l’artisanat, structuration d’un réseau autour d’une base de données « mobilité dans l’artisanat », d’un « répertoire des bonnes pratiques » et d’une plate-forme d’expertise et d’échange de savoir-faire</p> <p>COMAEE (151020) – mise en place d’un système générant automatiquement des conventions de stages pour les apprentis agricoles tenant compte des contextes réglementaires et législatifs de 11 pays</p> <p>EUROMOST (151023) – promotion de la mobilité de et vers les pays d’Europe Centrale et Orientale (PECO) à travers la mise en place de guides de conseils pratiques à la mobilité professionnelle, d’une banque de stages et d’emplois sur Internet et d’outils d’accompagnement de la mobilité en matière linguistique et culturelle</p>			EUROMOST (151023) – mise en place d’une banque de stages et d’emplois sur Internet pour la mobilité de et vers les pays d’Europe Centrale et Orientale (PECO)
2004	<p>EU-NEXT (151311) – mise en place d’un réseau de l’enseignement supérieur visant à capitaliser et valoriser les savoir-faire et outils développés pour la gestion de stages transnationaux</p> <p>TUTOR-RING (151119) – mise en place d’une formation pour les tuteurs en entreprises afin d’améliorer la qualité et favoriser le développement des formations en alternance transnationale</p>	Online VoCAL (151211) – mise en place d’un dispositif de formation multimédia visant à développer les compétences linguistiques des professionnels des secteurs tourisme, accueil et hôtellerie-restauration		EU-NEXT (151311) – mise en place d’un réseau de l’enseignement supérieur visant à capitaliser et valoriser les savoir-faire et outils développés pour la gestion de stages transnationaux, notamment les banques de stages existantes
2005		TRANSVALP (152201) – Transparence et validation des acquis linguistiques professionnels liés aux emplois et à la mobilité en Europe		

Grands Projets Leonardo da Vinci

Projets Pilotes ; Réseaux transnationaux ;
Compétences Linguistiques

Fiche du projet : INTERPLANET (International Placements Network Quality Process)

Porteur du projet : ADERA

Thématique(s) : Outils au service des professionnels de la mobilité Banques de stages Rapprochement
établissements d'enseignement supérieur – entreprises

Secteur(s) d'activité : Transversal entreprises

Domaine(s) d'apprentissage : Enseignement supérieur

Projet :

Contrat n° F/00/B/P/PP-117089

Année de sélection : 2000

Mesure : Projet Pilote

Titre du projet : INTERPLANET (International Placements Network
Quality Process)

Porteur du projet : ADERA

Durée : 36 mois

Début du projet : décembre-00

Fin du projet : novembre-03

Budget total du projet : 451 437 euros

Subvention maxi accordée : 325 099 euros

Nombre de partenaires : 10

Partenaires : DANUBE (AU) ; AWL (DE) ; Fundacion General de
l'Universidad de Salamanca (ES) ; ACTION LINK (GR) ; ADERA (FR) ;
Pôle Universitaire de Bordeaux (FR) ; CCI/Toulouse (FR) ; Hibernia
Learning Partnership (IRL) ; Université de Bologne (IT) ; TecMinho (PT)

Contact :

Madame Micheline GALLO
162 AVENUE DOCTEUR SCHWEITZER - BP 196
33608 PESSAC Cedex

Tél. : +33 (0)5 56 15 11 62

Fax : +33 (0)5 56 15 11 60

Courriel : gallo@adera.fr

www.internationalplacement.org

Description du projet :

LE CONTEXTE

Les universités et les entreprises sont aujourd'hui confrontées à une augmentation exponentielle d'étudiants qui désirent réaliser des stages en entreprises dans un autre Etat d'Europe.

De nombreux Etablissements n'ont pas les moyens de répondre à cette demande.

Face à cette situation, il est impératif de leur donner accès à des outils et méthodologies qui leur permettent de structurer et de professionnaliser cette activité.

LES OBJECTIFS

Ce projet vise à répondre à 2 objectifs :

- Faciliter la mise en relation des étudiants et des entreprises en Europe
- Professionnaliser l'organisation, la préparation, le suivi et l'évaluation des stages internationaux.

Face au manque d'infrastructure concernant l'organisation de stages en entreprise à l'étranger, le projet INTERPLANET donne aux étudiants, aux enseignants et au personnel administratif des universités, ainsi qu'aux chefs d'entreprises, les méthodes et les outils qui leur permettront de franchir, dans les meilleures conditions, toutes les étapes nécessaires à la réalisation d'un stage transnational. Grâce à la création d'un site web consacré au projet, les relais régionaux gèrent l'accueil du stagiaire en ligne et assurent un contact de proximité. Ils peuvent ainsi valider, supprimer, suivre et actualiser toutes les informations, les offres des entreprises et les profils des étudiants de leur région. Les services offerts sur www.internationalplacement.org pour toutes les personnes concernées par un stage sont gratuits.

RESULTATS et IMPACT

<http://www.internationalplacement.org>

Un site internet avec un accès grand public :

- Une base de données avec des offres de stages en entreprise et des profils d'étudiants validés par les relais régionaux et les professeurs
- Des conseils et méthodologie pour les étudiants, les personnels des universités et des entreprises, les relais

Un accès réservé aux relais gestionnaires de stages

- Un outil de gestion permettant :
 - la mise en relation automatique des offres des demandes
 - l'envoi des profils aux entreprises
 - le suivi jusqu'à l'accord entre les parties

Grands Projets Leonardo da Vinci

Projets Pilotes ; Réseaux transnationaux ;
Compétences Linguistiques

Fiche du projet : MOVEART (Système d'information pour la mobilité transnationale des personnes en formation professionnelle dans les métiers d'art)

Porteur du projet : SOCIETE D'ENCOURAGEMENT AUX METIERS D'ART

Thématique(s) : Art, culture, patrimoine, métiers d'art Faciliter la mobilité des professionnels

Secteur(s) d'activité : Artisanat, TPE

Domaine(s) d'apprentissage : Formation des adultes (dont salariés et jeunes adultes)

Projet :

Contrat n° F/00/B/P/PP-117135

Année de sélection : 2000

Mesure : Projet Pilote

Titre du projet : MOVEART (Système d'information pour la mobilité transnationale des personnes en formation professionnelle dans les métiers d'art)

Porteur du projet : SOCIETE D'ENCOURAGEMENT AUX METIERS D'ART

Durée : 36 mois

Début du projet : décembre-00

Fin du projet : novembre-03

Budget total du projet : 297 866 euros

Subvention maxi accordée : 210 866 euros

Nombre de partenaires : 9

Partenaires : SEMA (FR) ; APCM (FR) , UEAPME (BE) ; SESAM (FR) ; AAB Confortigianato (IT) Scuola d'Arte Fantoni (IT) ; Cerfav (FR) ; PPART (PT) ; CEARTE (PT)

Contact :

Madame Murielle RICHEZ
23 avenue Daumesnil
75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 55 78 86 09

Fax : +33 (0)1 55 78 86 17

Courriel : richez@eurosema.com

www.moveart.org

Description du projet :

LE CONTEXTE

Le secteur des métiers d'art, entre professions artistiques et artisanat, représente une partie importante du patrimoine européen des savoir-faire. Composé d'un ensemble de micro-entreprises disséminées. Elles sont confrontées à des problèmes de mains-d'œuvre liées à des métiers qui exigent une haute technicité, des cursus de long apprentissage et une pratique en entreprise primordiale. Les organismes de formation professionnelle se connaissent mal et la mobilité européenne occasionnelle.

LES OBJECTIFS

Le projet avait pour objectif d'ouvrir la voie de la mobilité dans des métiers d'art par l'accès à des informations sur les conditions administratives et les établissements de formation en Europe.

RESULTATS et IMPACT

<http://www.moveart.org>, résultat du projet smart, est un site Internet multilingue, anglais, français, italien et portugais. Il comporte deux bases essentielles : une base de données de 800 organismes de formation sur 160 techniques sur 25 pays aujourd'hui, et une « boîte à outils » contenant les informations juridiques et administratives adaptées en fonction du profil (individu, organisme de formation ou entreprise) et du projet (travailler, se former, organiser des échanges dans les 3 pays du projet).

Ce site Internet permet :

- aux demandeurs d'emploi et aux jeunes diplômés qui souhaitent se former de trouver les organismes de formation qui peuvent les accueillir en Europe,
- aux entreprises de trouver l'information et les relais dont ils ont besoin pour former ou recruter,
- aux organismes de formation de développer les échanges.

Pour garantir l'impact et sensibiliser le plus grand nombre d'acteurs, le partenariat apporté un soin particulier aux activités de valorisation et a développé des produits d'informations supplémentaires : des synthèses d'informations sur les métiers du verre, de la décoration et de la terre dans chaque pays partenaire, une liste des événements sectoriels majeurs et récurrents, des organismes spécialisés dans la promotion des métiers d'art relais pour le grand public et pour les entreprises, une liste des questions fréquentes et une liste des sites d'informations pratiques. Les outils de mesure de la fréquentation et une analyse des demandes directes permettent de dégager des axes de travail et de développement pour faire évoluer le site.

Aujourd'hui l'élargissement de l'information aux 25 pays membres est en cours et la création d'une bourse de stages et d'emplois à l'étude.

Dans le cadre du projet Leonardo RESEAU EUROPEEN INITIATIVE METIERS (2003-F/03/B/P/NT-151302), l'Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM) enrichit l'information mobilité sur l'Allemagne, l'Angleterre, le Danemark, la Hongrie et la Suisse

Projet :

Contrat n° F/00/B/P/LA-118210

Année de sélection : 2000

Mesure : Compétences Linguistiques

*Titre du projet : SIAL - Apprendre une langue étrangère de manière
rapide et efficace*

*Porteur du projet : CENTRE CULTUREL DE COOPERATION
LINGUISTIQUE*

Durée : 36 mois

Début du projet : décembre-00

Fin du projet : novembre-03

Budget total du projet : 265 329 euros

Subvention maxi accordée : 196 540 euros

Nombre de partenaires : 8

*Partenaires : ASTRUM (DE) ; FZHB (DE) ; TZI (DE) ; INSTITU
CERVANTES BREMEN (ES) ; UNIVERSITAT JAUME (ES) ; CAVILAM
(FR) ; CCCL DE BREME (FR) ; CLA BESANCON (FR)*

Contact :

Monsieur Christophe STEYER
19 Contrescarpe
D - 28203 BREMEN - ALLEMAGNE

Tél. : +49 421 339 440

Fax : +49 421 339 444

Courriel : info.bremen@kultur-frankreich.de

*(pour accéder à la démonstration, s'adresser à sial@informatik.uni-
bremen.de)*

<http://www.sial.uni-bremen.de>

Description du projet :

LE CONTEXTE

Le souhait d'apprendre sans contrainte de lieu ni de temps a favorisé l'essor de l'apprentissage assisté par ordinateur dans le domaine des langues étrangères. On a assisté ces dernières années au développement d'une large palette de produits d'apprentissage en ligne pour les langues étrangères. Tous ces produits ont un point commun: les thèmes choisis et l'ordre dans lequel ils doivent être traités sont prédéterminés. En règle générale il n'est pas possible d'adapter le programme au style d'apprentissage de l'apprenant et à ses centres d'intérêt personnels.

Mais chacun apprend différemment et n'a ni les mêmes objectifs d'apprentissage, ni les mêmes stratégies, ni les mêmes centres d'intérêt. L'apprentissage d'une langue assisté par ordinateur ne peut être efficace et durable que si les processus d'apprentissage et ses contenus sont adaptés aux besoins de l'apprenant. Car avec des méthodes qui sont, pour lui, les bonnes, il peut améliorer de manière décisive ses chances d'apprendre bien et vite. C'est pourquoi un programme d'apprentissage en ligne serait véritablement intéressant s'il permettait à l'apprenant un apprentissage "personnalisable".

LES OBJECTIFS

La plate-forme d'apprentissage SIAL ("Support Informatique pour l'Apprentissage auto-dirigé des Langues") a spécialement été développée selon cette exigence. Avec son concept innovateur d'un point de vue didactique comme méthodique, elle permet à ses utilisateurs d'apprendre une langue étrangère avec leur ordinateur et Internet tout en prenant une part très active au déroulement de leur apprentissage. L'offre diversifiée du SIAL s'appuie sur des thèmes actuels et des situations de la vie courante. Les niveaux et les objectifs d'apprentissage s'articulent aux orientations générales du Cadre Européen Commun de Références pour les Langues (CECR).

RESULTATS et IMPACT

Le SIAL est actuellement disponible pour les langues française, allemande et espagnole. Mais sa structure modulable permet l'intégration d'autres langues. La plateforme d'apprentissage s'utilise à partir d'Internet.

L'originalité du SIAL est que l'apprenant organise son parcours d'apprentissage après avoir réalisé l'analyse en ligne de ses expériences et de ses stratégies d'apprentissage. La grande interactivité du programme et la variété des médias utilisés permettent un entraînement ciblé pour chacune des compétences langagières. De plus, c'est l'apprenant qui choisit son matériel d'apprentissage en déterminant sa langue-cible, son niveau (d'après le Cadre Commun Européen de Références pour les Langues), son objectif (écouter, écrire, lire ou parler), et le thème qui l'intéresse - de l'éducation aux voyages en passant par les médias, le travail et l'emploi, la société, la santé.

Grands Projets Leonardo da Vinci

Projets Pilotes ; Réseaux transnationaux ;
Compétences Linguistiques

Fiche du projet : SPEED (Stages Professionnels Entreprises Etudiants Europe Développement)

Porteur du projet : **PÔLE UNIVERSITAIRE EUROPÉEN DE MONTPELLIER
LANGUEDOC ROUSSILLON**

Thématique(s) : Banques de stages Rapprochement établissements d'enseignement supérieur – entreprises

Secteur(s) d'activité : Transversal entreprises

Domaine(s) d'apprentissage : Enseignement supérieur

Projet :

Contrat n° F/00/B/P/PP-118098

Année de sélection : 2000

Mesure : Projet Pilote

Titre du projet : SPEED (Stages Professionnels Entreprises Etudiants
Europe Développement)

Porteur du projet : PÔLE UNIVERSITAIRE EUROPÉEN DE
MONTPELLIER LANGUEDOC ROUSSILLON

Durée : 36 mois

Début du projet : décembre-00

Fin du projet : novembre-03

Budget total du projet : 324 129 euros

Subvention maxi accordée : 226 890 euros

Nombre de partenaires : 7

Partenaires : Montpellier coordinateur (FR) ; Université d'Aveiro (PT) ;
Université de Barcelone (ES) ; Université d'Heidelberg (DE) ; Université
de Klapeida (LT) ; Turin ENAIP (IT) ; Université de Turin (IT) ; Groupes
des entreprises du comité de pilotage (FR)

Contact :

Monsieur Thierry LAFFOND
163 rue Auguste Broussonnet
34090 MONTPELLIER

Tél. : +33 (0)4 67 91 48 72

Fax : +33 (0)4 67 66 42 37

Courriel : Infostages.job@ac-montpellier.fr

www.infostages-job.com/SPEED

Description du projet :

LE CONTEXTE

Pour répondre à la demande croissante des entreprises qui prennent des étudiants originaires des pays de l'Union Européenne pour assurer leur développement, et à celle des étudiants/élèves recherchant la possibilité de faire des stages en Europe pour mieux réussir leur insertion professionnelle, le Pôle Universitaire Européen de Montpellier, a créé une structure transnationale comportant un lieu d'accueil et un site Internet assurant le développement des stages en entreprises dans le cadre d'un réseau européen.

Les jeunes en formation et les entreprises sont les publics pour lesquels le réseau européen garantit l'adéquation entre l'offre et la demande de stage. Car l'expérience de travail dans une entreprise à l'étranger est valorisante pour les étudiants : CV enrichi, preuve de mobilité, d'ouverture, de maîtrise d'une langue étrangère. Pour les centres de formation, l'internationalisation de l'économie et du social implique des expériences nécessaires à l'étranger, d'où le concours du Pôle Universitaire Européen dans la validation des CV envoyés aux partenaires du projet correspondants des entreprises étrangères. Pour les entreprises, la volonté

de prendre des stagiaires est un plus intellectuel et matériel que nous souhaitons transformer en emploi post stage.

Une des finalités de ce travail est aussi la mise en relation humaine, la découverte des potentialités des entreprises et de celles des formations, avec, en perspective, l'employabilité des étudiants de chaque structure auprès d'entreprises, partenaires économiques, sociaux, culturels de chaque réseau. Notre but est de permettre, toute l'année, à des étudiants de toutes formations, dans le cadre d'une démarche individuelle, de trouver le stage nécessaire à leurs études, à leur future employabilité, et aux entreprises de recruter des stagiaires, dans un pays de l'Union Européenne ou associé, grâce au dispositif SPEED notamment par Internet.

LES OBJECTIFS

A l'origine notre but était de répondre à une demande des entreprises qui s'interrogent sur la lisibilité des formations et des cursus des étudiants, et mettre à leur disposition un "Portail d'accès toutes formations". Nous avons imaginé la Banque de Stages en Entreprises pour Étudiants dont le fonctionnement est le suivant : les entreprises prospectées plusieurs fois par an (mailing, phoning, rendez-vous) déposent les offres précisant les aspects matériels (dates, lieu, durée...) et techniques (niveau, tâches à accomplir) sous forme de fiches synthétiques.

Les étudiants, sensibilisés par la banque de Stages à la recherche de stage en entreprises, dès leur inscription à l'Université proposent leur candidature comportant des aspects pratiques (contacts, disponibilité, formation) et employabilité (compétences techniques, linguistiques, savoir-être) sous forme de fiche, et cela toute l'année. L'adéquation entre offre et demande de stage en Entreprises pour Étudiants.

Afin d'être en phase avec les usagers l'équipe poursuit un objectif : devenir et rester un prestataire conseil de services crédible auprès des entreprises et des centres de formation, en suivant l'évolution du marché socio-économique.

RESULTATS et IMPACT

Nous avons créé avec nos co-constructeurs un site Internet, structure transnationale d'accueil et de développement, des jeunes et des entreprises, ayant un tronc international commun avec des ramifications locales et s'appuyant sur un lieu de réception similaire.

Mise en service d'un site Internet dédié à l'internationalisation des stages en entreprises et à l'employabilité des jeunes en stage, extension aux partenaires avec langages et outils communs de travail, de prospection, de gestion et de communication, en s'assurant de tester et de faire valider par les usagers la justesse du processus par un comité de pilotage de partenaires identifiés et d'usagers du site via une boîte de correspondance. Quand aux méthodes de travail et de conseil, aux outils de gestion, aux matériels d'information et de communication, ces sites locaux SPEED appuient leur validation sur le même schéma de validation que pour Internet. En tenant compte des particularismes culturels et testant la base Internet ainsi enrichie.

Cette adéquation validée entre offres et demandes de stages assure un service qui permet aux étudiants : des expériences fondamentales d'apprentissage à l'étranger, pour que les établissements d'enseignement supérieur se confrontent avec des réalités opérationnelles différentes, pour que les entreprises pensent européen dans leur démarche d'offres d'emploi. Pour ces trois publics nous souhaitons contribuer à l'acquisition d'une plus grande capacité à penser et agir au niveau européen, dans la formation comme dans l'emploi. Un autre résultat fortement induit pour les partenaires : la transférabilité du modèle et sa continuité après le projet.

Grands Projets Leonardo da Vinci

Projets Pilotes ; Réseaux transnationaux ;
Compétences Linguistiques

Fiche du projet : EUROPEAN ITECH CHALLENGE

Porteur du projet : **INSTITUT TEXTILE ET CHIMIQUE DE LYON**

Thématique(s) : Valorisation des parcours de mobilité Rapprochement établissements d'enseignement supérieur – entreprises

Secteur(s) d'activité : Textile

Domaine(s) d'apprentissage : Enseignement supérieur

Projet :

Contrat n° F/01/B/P/PP-118037

Année de sélection : 2001

Mesure : Projet Pilote

Titre du projet : EUROPEAN ITECH CHALLENGE

Porteur du projet : INSTITUT TEXTILE ET CHIMIQUE DE LYON

Durée : 36 mois

Début du projet : novembre-01

Fin du projet : octobre-04

Budget total du projet : 312 537 euros

Subvention maxi accordée : 232 685 euros

Nombre de partenaires : 10

Partenaires : ITECH LYON (FR) ; UNITEX (FR) ; Universitat Politechnica de Catalunya (UPC) (ES) ; BOLTON Institute (UK) ; Università degli Studi di Bergamo (IT) ; FACCHOCHSCHULE KAISERSLAUTERN (DE) ; SMARTEX (IT) ; NYLSTAR GMBH (DE) ; ANATSE (ES) ; ESPACE TEXTILE Lyon et Région (FR)

Contact :

Madame Monique ZENESINI

87 Chemin des mouilles

69134 ECULLY CEDEX

Tél. : +33 (0)4 72 18 01 62

Fax : +33 (0)4 72 18 95 45

Courriel : m.zenesini@itech.fr

<http://intranet.itech.fr/challengeitech/index.php?id=9>

Description du projet :

LE CONTEXTE

Pour ses étudiants en fin d'étude, l'ITECH avait développé le concept de «Challenge» : un stage en binôme de deux étudiants provenant d'écoles et de formations différentes.

Pour donner une nouvelle dimension à ce concept, il a été étendu à l'Europe. Après la mise en place de structures adaptées dans chaque pays, une procédure de sélection a été mise en place entre les pays participant pour promouvoir la dimension multinationale des équipes multidisciplinaires. Au terme du stage, les meilleurs rapports de stage sont sélectionnés et primés.

Les principales disciplines sont : la chimie, le textile, la physique, la mécanique, les matériaux, le commerce, le design industriel, la mode, l'électricité et l'électronique.

A ce jour, le «Challenge européen» regroupe l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, la France et l'Italie; un comité multinational a été créé, chargé de faire appliquer la méthodologie et de la faire évoluer en tenant compte des observations de tous les participants.

LES OBJECTIFS

Le projet permet la constitution d'équipes multidisciplinaires et internationales d'étudiants opérant au sein d'une entreprise européenne. Ils y travaillent sur des sujets techniques au sein d'équipes multidisciplinaires tout en apprenant le travail d'équipe ; ils apprennent aussi s'adapter à une autre culture et notamment à une autre culture d'entreprise. La dimension compétitive donnée à la validation du «Challenge européen» apporte une valeur ajoutée à l'expérience des étudiants, qui en augmente encore le potentiel sur un CV.

RESULTATS et IMPACT

Depuis son lancement, le «challenge européen» a permis de conduire plus de 50 projets impliquant environ 100 étudiants. Un réseau d'universités et d'écoles s'est établi entre les pays concernés qui permet à chacun d'apprendre et de se familiariser aussi bien avec les spécificités des autres disciplines qu'avec les pratiques des autres pays. Ce double éclairage profite à tous : aux étudiants bien entendu, premiers acteurs de ces échanges, mais aussi aux enseignants, qui peuvent identifier des évolutions possibles dans leur champ d'étude, et bien sûr aussi aux industriels qui posent les bases d'une relation internationale.

Les structures de chaque pays participant et le comité scientifique sont chargés de soutenir et de promouvoir le «Challenge européen». Les principales actions de diffusion sont menées au niveau régional auprès des instances locales, des organismes professionnels et des syndicats professionnels. Pour élargir la diffusion, la cérémonie de remise des prix permet de convier la presse locale et d'inviter les journalistes spécialistes de la presse technique.

La communication effectuée autour du Challenge se fait également auprès des instances régionales pour bien inscrire ce projet dans le monde de l'industrie ; les syndicats professionnels permettent de prolonger ces actions.

Devant les résultats obtenus, aussi bien les instances régionales, que la Chambre de Commerce et les industriels soutiennent le projet, soit par le biais d'une contribution pour financer les prix, soit par la participation régulière au Challenge.

Cette démarche doit être adaptée à chaque pays et nécessite beaucoup de temps et de persévérance de par les différents modes de gestion ou les relations écoles / universités / région qui diffèrent souvent.

Le Challenge présente l'avantage reconnu de mailler solidement l'industrie à l'enseignement supérieur et permet ainsi d'ajuster les besoins de l'un aux méthodes de l'autre.

Le futur du projet est de renforcer les impacts régionaux. Il faut pour cela consolider les équipes en charge du projet grâce à des experts techniques connaissant parfaitement le milieu industriel. Ceci permettra d'intensifier le démarchage auprès des industriels et de renforcer le soutien des autorités locales.

Il s'agit aussi d'élargir le projet au niveau national et de faire participer d'autres pays européens. Il est aussi envisagé d'homogénéiser les périodes de stage pour faciliter les échanges d'étudiants à une période identique.

Projet :

Contrat n° F/01/B/P/PP-118071

Année de sélection : 2001

Mesure : Projet Pilote

*Titre du projet : TRANSIT (Modules de formation pour le soutien à la
mobilité et aux stages transnationaux)*

Porteur du projet : GIP - PÔLE UNIVERSITAIRE DE LYON

Durée : 30 mois

Début du projet : novembre-01

Fin du projet : avril-04

Budget total du projet : 417 687 euros

Subvention maxi accordée : 292 183 euros

Nombre de partenaires : 9

*Partenaires : Pôle universitaire de Lyon-Centre d'Information
internationale (FR) ; Schlumberger (BE) ; Universidad autonoma de
Madrid (ES) ; Chambre de Commerce de Lyon (FR) ; Associazione
industriale Bresciana (IT) ; IVECO S.p.A (IT) ; Università Cattolica del
Sacro Cuore (IT) ; Uniwersitetu Jagiellonskiego (PL) ; Careers Europe
(UK)*

Contact :

Madame Elisabeth Gros
25 rue Jaboulay
69007 LYON

Tél. : +33 (0)4 72 73 24 95

Fax : +33 (0)4 72 73 44 02

Courriel : Elisabeth.Gros@ac-lyon.fr

www.transit-formation.org

Description du projet :

LE CONTEXTE

L'acquisition d'expériences transnationales à travers des stages à l'étranger est à présent reconnue. Elle n'est cependant pas généralisée à tous les secteurs de formation. Le projet TRANSIT souhaite diversifier les bénéficiaires en se tournant vers de nouvelles catégories d'établissements et considérer d'autres sources de financement qu'europpéennes.

LES OBJECTIFS

Répondre à la demande de mobilité des jeunes en formation

La mobilité des jeunes en formation étant très inégalement répartie selon les cursus et les filières, le projet TRANSIT vise à favoriser la mobilité des jeunes en formation, en particulier au travers de stages en entreprise. La méthode adoptée consiste à former et apporter des outils aux personnes concernées par la demande de mobilité des jeunes en formation.

RESULTATS et IMPACT

5 modules de formation ont été créés et mis en ligne sur le site www.transit-formation.org:

- Aider à construire et mettre en oeuvre un projet personnel de mobilité :
- Préparation à la coopération internationale. Compétences de base servant à fonctionner dans l'environnement multiculturel de l'intégration européenne ;
- Comment former les tuteurs au conseil et à l'accompagnement des futurs stagiaires ;
- Préparation et exécution d'un stage en entreprise et suivi des stagiaires dans des contextes transnationaux ;
- Mieux accueillir les étudiants et stagiaires étrangers. Deux guides pratiques sont également disponibles sur le site Internet :
« Accueillir un stagiaire européen » : un guide à l'usage des entreprises (France)
« Le manuel du stage » : un guide pour les entreprises et les organismes de formation.

Chaque partenaire du projet a veillé à la promotion du site web dans son propre pays, soit par courrier, soit lors de réunions/conférences/séminaires. Depuis juillet 2004, 2.525 fichiers (sous-modules ou guides) ont été téléchargés sur le site web Transit.

En Pologne, le module de formation conçu par l'Université Jagellone pourrait être proposé à d'autres universités polonaises via le Ministère de l'Education. En France, le module de formation sera réutilisé dans le cadre de formations dispensées, à la demande d'établissements, par le CII auprès de conseillers d'orientation et de professeurs.

Grands Projets Leonardo da Vinci

Projets Pilotes ; Réseaux transnationaux ;
Compétences Linguistiques

Fiche du projet : VALEURTECH (Valorisation de l'expérience professionnelle dans les cursus européens de techniciens supérieurs)

Porteur du projet : UNIVERSITE ROBERT SCHUMAN STRASBOURG III - IUT STRASBOURG SUD

Thématique(s) : Valorisation des parcours de mobilité Transparence des qualifications et des compétences

Secteur(s) d'activité : BTP, architecture, génie civil Informatique, multimédia, micro-électronique Produits manufacturés, industrie, maintenance

Domaine(s) d'apprentissage : Enseignement supérieur

Projet :

Contrat n° F/01/B/P/PP-118084

Année de sélection : 2001

Mesure : Projet Pilote

Titre du projet : VALEURTECH (Valorisation de l'expérience professionnelle dans les cursus européens de techniciens supérieurs)

Porteur du projet : UNIVERSITE ROBERT SCHUMAN STRASBOURG III - IUT STRASBOURG SUD

Durée : 38 mois

Début du projet : novembre-01

Fin du projet : décembre-04

Budget total du projet : 954 804 euros

Subvention maxi accordée : 447 019 euros

Nombre de partenaires : 35

Partenaires : HEPL Rennequin Sualem (BE) ; HEPL André Vésale (BE) ; HEPL Léon-Eli Troclet (BE) ; Chambre de Commerce et D'industrie (BE) ; Technological Educational institute of athens (GR) ; Data Creta (GR) ; Morphosis (GR) ; Technological Educational Institute of Crete (GR) ; Université Robert Schuman-IUT Robert Schuman (FR) ; Université de la Méditerranée IUT d'Aix-en-Provence (FR) ; Assemblée des Directeurs d'IUT (FR) ; IUT Consultants (FR) ; P.S.A. Peugeot Citroën (FR) ; LILLY France (FR) ; ARIA BOURGOGNE (FR) ; Tampereen Ammattikorkeakoulu Liiketalouden yksikkö Tampere Polytechnic Business school (FIN) ; Tampereen Kauppakamari Tampere Chamber of Commerce (FIN) ; IPP- Instituto Politécnico do porto (PT) ; ADITEC- Associação para o Desenvolvimento e inovação tecnologica (PT) ; Oliveira Plasticos Lda Fabrica de Material Eléctrico (PT) ; TRADICOM- Consultoria Comercializaçõe, Representaçoes, Lda (PT) ; FMS, Lda.- Fernando Manual Silva, Lda(PT) ; Universitatea " Dunarea de Jos" din Galati (Université "Dunarea de Jos" de Galati) (RO) ; Universitatea Tehnica De Constructii Bucuresti (Université technique de Construction de Bucarest: UTCB) (RO) ; S.C. DUNAREA S.A. (RO) ; COMSYS (RO) ; Univerza v Mariboru University of Maribor (SL) ; Gospodarska zbornica Slovenije, Obmocna Zbornica Maribor Chamber of Commerce and Industry of Slovenia, Maribor Chamber of Commerce (SL) ; M.P.P Vozila d.o.o. (SL) ; E.I.M. (Ekonomski Institute Maribor) (SL) ; University of Northumbria at Newcastle (UK) ; North East Chamber of Commerce (UK) ; AMEC Capital Projects (UK) ; Assembled Supplies (Electrical) Ltd (UK) ; Northumbrian Environmental Training and Research Center (UK) ; Heriot-Watt University (UK) ; SCOTTISH WATER (UK)

Contact :

Monsieur Joseph ROLLER
72 Route du Rhin
67400 ILLKIRCH

Tél. : +33 (0)3 88 67 63 03

Fax : +33 (0)3 88 67 90 66

Courriel : Danielle.Fievue@urs.u-strasbg.fr;

nicole.beaumier@wanadoo.fr; joseph.roller@urs.u-strasbg.fr

www.valeurtech.net

Description du projet :

LE CONTEXTE

Le projet s'appuie sur les résultats d'un projet précédent relatif à la mobilité des techniciens supérieurs dont il poursuit l'action en s'attachant à la reconnaissance et à la valorisation de l'expérience professionnelle acquise par les techniciens supérieurs au cours de leur mobilité.

Associant les formateurs et les professionnels de multiples pays, le projet Valeurtech saisit les besoins et les attentes des PME/PMI envers les techniciens supérieurs en stage. De quoi permettre aux étudiants de mieux se préparer et de valoriser leur stage. Un projet qui améliore également l'immersion dans les différents environnements, culturels et professionnels, de l'Europe.

LES OBJECTIFS

Améliorer l'efficacité des techniciens supérieurs en stage

Le projet Valeurtech s'est penché sur les compétences que pouvaient acquérir des étudiants effectuant un stage de niveau technicien supérieur (T.S.) au sein des PME/PMI des secteurs des produits manufacturés, des logiciels informatiques et du bâtiment.

Avec le soutien des professionnels des trois secteurs concernés issus de huit pays partenaires, la place et le rôle du T.S. ont d'abord été précisés, avant de mettre au point un référentiel des activités généralement confiées durant les stages. Afin de mieux relayer les besoins et les attentes des PME/PMI, une liste des compétences nécessaires (générales, techniques, gestion) pour exercer ces activités a ensuite été réalisée.

Ce projet a mis notamment en évidence la variété du rôle du T.S. selon les pays. Cela a permis de souligner l'importance d'une préparation adéquate aux différences (culturelles et professionnelles) que ces étudiants peuvent rencontrer dans les pays où ils pourront exercer une activité.

RESULTATS et IMPACT

Les résultats réalisés comportent, sur la base de 2 enquêtes dont une vaste enquête quantitative auprès de presque 1000 entreprises :

- la liste des activités du TS pour 3 secteurs d'activité (produits manufacturés, produits logiciels, construction-génie civil) valables pour les 8 pays ;
- la liste des compétences attendues par les entreprises ;
- des modules de préparation interculturelle de 3 niveaux différents : une approche générale de l'interculturel ; des modules par pays ; un module présentant les résultats de l'enquête sur les activités du TS et attentes des entreprises ;

- l'utilisation du supplément au diplôme (annexe 6 : « informations complémentaires ») pour valoriser les compétences des étudiants acquises en stage ;

- un site web valeurtech.net et plusieurs sites web nationaux complètent le dispositif mis en place.

Une meilleure mise en valeur des compétences

La liste des activités habituellement confiées à un technicien supérieur dans les PME/PMI des pays du partenariat pour les secteurs des produits manufacturés, produits logiciels et construction/bâtiment permet aux étudiants de mieux préparer leur stage et de valoriser leurs compétences en fonction des attentes.

Cet outil est également utile pour les formateurs, qui peuvent s'adapter aux besoins de chacun.

Les résultats sont diffusés à l'aide du site web du projet www.valeurtech.net mais aussi par l'ensemble des partenaires, via leurs multiples réseaux habituels.

Plusieurs interventions sont également organisées dans chacun des pays pour présenter les résultats.

Les formateurs jouent aussi un rôle dans la diffusion en incitant les étudiants à effectuer des stages professionnels à l'étranger.

Un projet qui fait école

L'impact d'un tel projet se mesure dans le temps, si l'on considère le nombre d'étudiants ayant réalisé, dans un pays du partenariat européen, un stage profitable dans une PME/PMI. L'intérêt porté au projet, tant par les formateurs que par les professionnels, fut pour sa part immédiat. Les modules de sensibilisation aux différences culturelles sont notamment utilisés par les établissements participant pour tous leurs étudiants qui partent en stage à l'étranger, même en dehors des secteurs visés de prime abord par le projet. Il est à noter, par ailleurs, qu'en fonction des possibilités réglementaires propres aux différents pays, certains programmes de formation ont introduit des éléments qui répondent directement aux attentes des professionnels, comme par exemple la gestion de projets.

Vers l'élargissement du champ d'action

Le premier développement du projet vise à diffuser largement les résultats, au-delà de ses partenaires. L'un des objectifs du projet consiste d'ailleurs à élargir les partenariats à d'autres cultures européennes.

La méthodologie mise en œuvre pourrait également être utilisée dans d'autres secteurs professionnels, afin de couvrir un plus grand nombre de besoins rencontrés par les PME/PMI.

Le travail de mise à jour des résultats obtenus (évolution des qualifications) et l'apparition de nouveaux contextes culturels (évolution des structures d'entreprises) font également envisager la création d'une association: professionnels et formateurs pourraient ainsi actualiser les différents référentiels, tout en permettant la pérennisation de l'approche proposée par le projet.

Grands Projets Leonardo da Vinci

Projets Pilotes ; Réseaux transnationaux ;
Compétences Linguistiques

Fiche du projet : R.E.D.A.C (Réseau pour le Développement de l'Apprentissage dans la Construction)

Porteur du projet : ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE BATIMENT

Thématique(s) : Tutorat dans l'entreprise Outils au service des professionnels de la mobilité

Secteur(s) d'activité : BTP, architecture, génie civil

Domaine(s) d'apprentissage : Apprentissage, Enseignement initial professionnel

Projet :

Contrat n° F/01/B/P/PP-118087

Année de sélection : 2001

Mesure : Projet Pilote

Titre du projet : R.E.D.A.C (Réseau pour le Développement de l'Apprentissage dans la Construction)

Porteur du projet : ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE BATIMENT

Durée : 38 mois

Début du projet : novembre-01

Fin du projet : décembre-04

Budget total du projet : 548 710 euros

Subvention maxi accordée : 398 576 euros

Nombre de partenaires : 8

Partenaires : Ifpme (BE) ;Bildungszentren des Bauhandwerks e.V. (DE) ; ErhvervsUddannelses Center Syd (DK) ; Camara de Contratistas de Castilla y Leon (ES) ; Keski-Uudenmaan Oppisopimuskeskus (FIN) ; A.FOR.PRO.BA du Loiret (FR) ; FORMAT EUROPE (FR) ; Comité Central de Coordination de l'Apprentissage

Contact :

Monsieur Jacques MICHE
79 rue du Petit Pont
45000 ORLÉANS

Tél. : +33 (0)2 38 86 02 51

Fax : +33 (0)2 38 84 38 28

Courriel : cfa.jean.fontaine.45@wanadoo.fr

www.redac-btp.org

Description du projet :

LE CONTEXTE

Inscrit en continuité d'actions antérieures (dont une action Youthstart) le projet est centré sur la fonction de tuteur transnational dans le cadre de parcours européens de formation par la voie de l'apprentissage dans le secteur de la construction (parcours s'appuyant sur EUROPASS Formation, désormais EUROPASS MOBILITE).

LES OBJECTIFS

Le projet R.E.D.A.C. vise à améliorer la qualité du parcours européen de formation en privilégiant l'entreprise dans le processus de formation. En plaçant l'entreprise au coeur de la formation du jeune et en mettant le tuteur au centre du processus de formation dans l'alternance pédagogique à dimension transnationale, le projet vise à obtenir une amélioration du processus d'acquisition des compétences par un accompagnement réel du jeune en entreprise. La formation de tuteur transnational et l'élaboration d'outils et de méthodes d'évaluation aboutiront à l'amélioration de la qualité de la formation. Les résultats visent à une modification/évolution des pratiques de formation concernant l'accueil et la formation d'un apprenti d'un pays partenaire.

RESULTATS et IMPACT

Un référentiel de compétences "d'eurotuteur" est décliné. "L'eurotuteur" y est défini comme un professionnel qui forme un apprenti en mobilité, participant à des stages de formation en Europe et/ou un professionnel qui accueille un apprenti en stage dans son entreprise.

Des expérimentations de formation à l'accompagnement de jeunes dans ce cadre ont été menées, du Nord au Sud de l'Union Européenne en tenant compte des particularités sociologiques et juridiques de chacun des pays du réseau. Des actions, d'aides à la formation des "eurotuteurs" sont proposées aux professionnels de la formation sous forme de mallette pédagogique contenant des fiches pédagogiques, des fiches pratiques pour s'informer et se former à l'accueil, à l'accompagnement, à la formation et à l'évaluation des apprentis européens.

Un CD et un site internet servent également à une plus large diffusion. En effet, les problématiques associées à la qualité de formation transnationale d'un apprenti du bâtiment sont transversales à tous les secteurs professionnels.

Grands Projets Leonardo da Vinci

Projets Pilotes ; Réseaux transnationaux ;
Compétences Linguistiques

Fiche du projet : Développer les compétences et la mobilité des cadres infirmiers pour améliorer la qualité de la prise en charge des patients à l'hôpital

Porteur du projet : ASSISTANCE PUBLIQUE - HÔPITAUX DE PARIS (AP-HP) -
DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES (DAI)

Thématique(s) : Santé Faciliter la mobilité des professionnels Professionnalisation

Secteur(s) d'activité : Santé

Domaine(s) d'apprentissage : Formation des adultes (dont salariés et jeunes adultes)

Projet :

Contrat n° F/01/B/P/PP-118135

Année de sélection : 2001

Mesure : Projet Pilote

Titre du projet : Développer les compétences et la mobilité des cadres infirmiers pour améliorer la qualité de la prise en charge des patients à l'hôpital

Porteur du projet : ASSISTANCE PUBLIQUE - HÔPITAUX DE PARIS (AP-HP) - DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES (DAI)

Durée : 36 mois

Début du projet : novembre-01

Fin du projet : octobre-04

Budget total du projet : 930 958 euros

Subvention maxi accordée : 499 508 euros

Nombre de partenaires : 25

Partenaires : Université Catholique de Louvain – Unité des Sciences Hospitalières et Médico-sociales- Ecole de Santé Publique (BE) ; Clinique universitaire Saint-Luc - Université catholique de Louvain - Département infirmier (BE) ; Ministère de la région Wallonne - Direction Générale de l'action sociale et de la santé - Direction de la santé curative (BE) ; Université de médecine - Faculté en Santé Publique (BG) ; Hôpital N.I.Pirogoff (BG) ; Ministère de la santé (BG) ; Escola Universitaria d'Infermeria Santa Madrona de la Fundacion "La Caixa" (ES) ; Hospital Universitari Germans Trias I Pujol (ES) ; Generalité de Catalogne - Département santé et sécurité sociale (ES) ; Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille - Hôtel Dieu - Institut de Formation des Cadres de Santé (FR) ; Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille - Hôpital de la Timone (FR) ; Ministère de l'emploi et de la solidarité - Direction générale de la Santé (FR) ; Assistance Publique - Hôpitaux de Paris - Institut de formation des cadres de santé (FR) ; Assistance Publique - Hôpitaux de Paris - Hôpital Necker enfants malades (FR) ; University of Szeged - Faculty of Health Sciences - Department of Nursing (HU) ; University of Szeged - Faculty of Medicine (HU) ; Ministry of Health - Department of Nursing (HU) ; Escola superior de enfermagem de Fransisco Gentil (PT) ; Hospital de Pulido Valente (PT) ; Ordem dos Enfermeiros (PT) ; Université Charles - Faculté de médecine - Institut de théorie et pratique de soins (CZ) ; Hôpital Facultaire Motol (CZ) ; Ministère de la Santé (CZ) ; Assistance Publique - Hôpitaux de Paris - Délégation Formation (FR) ; Pôle européen de santé (FR)

Contact :

Madame Jacqueline SERREAU
2 rue Saint Martin
75004 PARIS

Tél. : +33 (0)1 40 27 41 30

Fax : +33 (0)1 40 27 41 64

Courriel : jacqueline.serreau@sap.ap-hop-paris.fr

www.aphp.fr/site/livres_videos/leonardo.htm

Description du projet :

LE CONTEXTE

Face à une évolution structurelle et technique, les établissements de soins en Europe ont dû initier des réorganisations dans leurs différents services. Ce contexte de transformation est à l'origine de l'évolution rapide des pratiques professionnelles et a des conséquences en matière de formation professionnelle des personnels hospitaliers, en vue du maintien ou d'une amélioration de la qualité des soins dispensés aux patients.

LES OBJECTIFS

Le projet proposait :

1. d'établir la mise en réseau d'un partenariat multi-acteurs européen opérationnel
2. de co-élaborer un référentiel pour le métier de cadre infirmier pour les huit sites pilotes
3. de mettre en place 8 dispositifs de formation continue des cadres infirmiers
4. de rédiger à partir des expériences des différents sites pilotes un guide pour la formation continue des cadres infirmiers
5. de diffuser les résultats sur papier et WEB.

RESULTATS et IMPACT

Les compétences des cadres infirmiers des pays concernés ont été développées et renforcées par la mise en place de dispositifs de formation continue, à partir du référentiel métier cadre infirmier élaboré par les 7 pays participants. Le projet a également permis l'élaboration d'un guide intitulé «Recommandations pour la formation des cadres infirmiers en Europe : de l'élaboration d'un référentiel de compétences à la mise en oeuvre d'actions de formation continue», conçu et élaboré par les 25 partenaires européens. Ce document bilingue (français et anglais) propose la description d'une méthodologie de construction d'un référentiel métier, un référentiel du métier de cadre infirmier tel qu'il est exercé dans les 8 sites pilotes européens, la présentation de 8 dispositifs de formation continue pour les cadres infirmiers, la présentation des résultats de l'évaluation de ces dispositifs, quelques outils pédagogiques, l'énoncé des recommandations pour la mise en place de projets similaires dans d'autres sites et des recommandations pédagogiques pour accompagner l'implantation de ces projets, et enfin, un glossaire et une bibliographie.

Grands Projets Leonardo da Vinci

Projets Pilotes ; Réseaux transnationaux ;
Compétences Linguistiques

Fiche du projet : ELSY (Elaboration d'un syllabus multimédia aéroportuaire pour les jeunes sans emploi et peu qualifiés)

Porteur du projet : **CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE**

Thématique(s) : Les Langues Insertion professionnelle Réponse aux besoins de formations et
compétences dans les entreprises

Secteur(s) d'activité : Aéroportuaire, aérospatial & défense

Domaine(s) d'apprentissage : Formation des adultes (dont salariés et jeunes adultes)

Projet :

Contrat n° F/02/B/P/LA-118201

Année de sélection : 2002

Mesure : Compétences Linguistiques

Titre du projet : ELSY (Elaboration d'un syllabus multimédia
aéroportuaire pour les jeunes sans emploi et peu qualifiés)

Porteur du projet : CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE

Durée : 36 mois

Début du projet : novembre-02

Fin du projet : octobre-05

Budget total du projet : 706 424 euros

Subvention maxi accordée : 437 431 euros

Nombre de partenaires : 12

Partenaires : Understan-ding Bus (DE) ; CEJAC- Formacio, Promotio,
Insercio (ES) ; GIP de Roissy (FR) ; CLA Besançon (FR) ; Euro Handling
(FR) ; Air Car (FR) ; Select Service Partner (FR) ; Regione Piemonte (IT)
; IAL (IT) ; North Tyneside Council (UK) ; Université d'Edimbourg (UK) ;
Région Ile de France (FR)

Contact :

Madame Françoise BELET
35 Boulevard des Invalides
75007 PARIS

Tél. : +33 (0)1 53 85 60 07

Fax : +33 (0)1 53 85 60 59

Courriel : francoise.belet@cr-ile-de-france.fr

Description du projet :

LE CONTEXTE

Le développement des activités aéroportuaires des régions partenaires fait apparaître un potentiel d'emploi pour des personnels peu qualifiés, notamment dans le domaine de la maintenance, de la gestion des pistes, de la sécurité mais également dans les secteurs de l'accueil, de la restauration et du transport. Mais, et c'est un paradoxe, les populations avoisinantes ne peuvent accéder à ces emplois car elles sont en situation de grande précarité sociale : enclavement de l'habitat, échec scolaire, comportement inadapté à l'emploi, manque de pré-requis linguistique. Les difficultés de recrutement dues à la méconnaissance de la langue anglaise des employés potentiels sont souvent signalées par les employeurs de ces branches.

LES OBJECTIFS

Le titre du projet est « ELSY » : « ELaboration d'un SYllabus multimédia aéroportuaire pour les jeunes sans emploi et peu qualifiés ». Le projet vise à produire des outils multimédia de formation en langue anglaise permettant à un public de faible niveau de qualification d'acquérir le langage de base de l'exploitation aéroportuaire quelle que soit la langue source, français, espagnol, italien ou allemand, favorisant à terme l'accès à l'emploi ou sa pérennisation. Le projet vise aussi à mettre en oeuvre une démarche de "formation tout au long de la vie".

RESULTATS et IMPACT

Ce projet consiste à fabriquer plusieurs didacticiels multimédia, pour chacun des quatre métiers considérés: agent de piste, agent de restauration rapide, conducteur de car et agent de sécurité. Ils comporteront notamment des séquences vidéo de mises en situation professionnelle réelle et seront convertis en format HTML, centralisés sur un site « Extranet » et diffusés à l'aide d'un système de comptes et de mots de passe. Ce dispositif permettra une remise à jour constante, ainsi qu'un accès simple pour les utilisateurs (centres de formation ou entreprises). L'utilisation de ces outils en « auto-formation accompagnée » assurera une approche individuelle de l'apprenant (méthodologie de travail, comportement et culture). Ces outils joueront le rôle d'« exercices », c'est-à-dire de ressources pédagogiques servant à s'entraîner et à acquérir des compétences linguistiques dans des situations professionnelles données.

Grands Projets Leonardo da Vinci

Projets Pilotes ; Réseaux transnationaux ;
Compétences Linguistiques

Fiche du projet : ARCHI-EUROPA (Architectures et pratiques professionnelles comparées en Europe: mobilité et compétences renforcées)

Porteur du projet : ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SUR LA VILLE ET L'HABITAT

Thématique(s) : Professionnalisation

Secteur(s) d'activité : BTP, architecture, génie civil

Domaine(s) d'apprentissage : Formation des adultes (dont salariés et jeunes adultes)

Projet :

Contrat n° F/02/B/P/PP-118070

Année de sélection : 2002

Mesure : Projet Pilote

Titre du projet : ARCHI-EUROPA (Architectures et pratiques professionnelles comparées en Europe: mobilité et compétences renforcées)

Porteur du projet : ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SUR LA VILLE ET L'HABITAT

Durée : 33 mois

Début du projet : novembre-02

Fin du projet : juillet-05

Budget total du projet : 517 074 euros

Subvention maxi accordée : 384 820 euros

Nombre de partenaires : 12

Partenaires : ARVHA (FR) ; Col-legi d'Arquitectes de Catalunya (ES), SAFA (FIN), RIAI (IE), la Fondazione Centro Studi e Ricerche Professione Architetto (IT), SARP (PL), La Cambre (BE), Omada 80 (GR), Hélène Bernard (DE, AU), Prodid (RO), Charlotte Brandon-Jones (UK)

Contact :

Madame Catherine GUYOT
75 Rue des Archives
75003 PARIS

Tél. : +33 (0)1 42 77 34 20

Fax : +33 (0)1 42 77 34 30

Courriel : arvha@arvha.org

www.archi-europa.org

Description du projet :

LE CONTEXTE

Le projet "Architecture du 3ème millénaire : architecture et pratiques professionnelles comparées en Europe" est né d'un constat actuel : la profession d'architecte doit faire face à de nombreux changements et s'adapter au marché intérieur européen, dans un contexte de plus en plus transnational. Il est désormais indispensable de s'informer sur les règles qui régissent la profession d'architecte non plus seulement dans un pays, mais dans l'ensemble des pays faisant partie de l'espace communautaire ou en voie d'adhésion.

Le marché intérieur et la libéralisation des services impliquent la nécessité de se positionner sur une ouverture des marchés à l'échelle internationale. Pour envisager de travailler dans un autre pays ou de s'inscrire dans une logique de compétition à l'échelle européenne, il faut pouvoir connaître rapidement la réglementation et les procédures du pays considéré.

Cette perspective, comme "nouvel itinéraire" professionnel est également une opportunité à saisir, et que la formation professionnelle pour architecte permet d'atteindre.

LES OBJECTIFS

L'objectif final est de répondre à une volonté commune : celle de réaliser un outil pédagogique permettant aux architectes et professionnels du bâtiment d'appréhender la législation en cours dans ces douze pays afin de faciliter leurs démarches et leur mobilité. Il permet également de renforcer la formation des professionnels.

Ce projet a pour but de participer à une réflexion sur les systèmes et les normes pays par pays dans le cadre d'une réflexion comparée sur les modes d'exercice de l'architecture en Europe.

Il répond également à une demande des personnes à mobilité réduite et aux femmes architectes qui, après interruption pour des raisons familiales, souhaitent reprendre une activité professionnelle ou actualiser leur connaissance, ainsi qu'aux chômeurs de longue durée qui ont été coupés du monde professionnel.

RESULTATS et IMPACT

Le projet aboutit à la réalisation d'un Site WEB www.archi-europa.org et d'un CD ROM, qui envisagent successivement :

- une présentation des 12 pays,
- la législation en cours,
- l'urbanisme,
- La profession d'architecte
- les intervenants dans le secteur
- le projet de construction.

Tous les documents synthétisés sur le site sont d'abord rédigés dans la langue d'origine puis en anglais et en français, les documents complémentaires (textes de loi) sont souvent disponibles dans la langue du pays.

Le site Web www.archi-europa.org est doté d'un outil d'assistance permettant la création de mini-sites afin de créer un sélection de fichiers adaptés à une demande spécifique.

L'outil informatique utilisé permettra également une mise à jour en direct par chacun des partenaires, de manière à tenir compte régulièrement des changements pouvant intervenir dans la législation des pays.

300.000 professionnels concernés

Les utilisateurs directement visés par ce projet sont les architectes du bâtiment des douze pays partenaires du projet, soit plus de 300.000 personnes. L'impact peut donc être sensible à plusieurs niveaux et donner lieu à une meilleure connaissance de la profession d'architecte du bâtiment à différentes échelles. Au niveau local, l'outil mis au point s'adresse directement aux instituts de formations; sur le plan national, une base de données complète de la profession peut être établie; au niveau européen, où le projet prend toute son ampleur, celui-ci permet aux architectes de valoriser leurs compétences spécifiques.

La méthodologie mise en œuvre pourrait également être étendue aux autres domaines du bâtiment, ce qui porte le public potentiel du projet à plusieurs millions de professionnels européens.

Un outil de pointe à étendre aux autres pays

Il est déjà prévu que le projet 'Architecture du 3ème millénaire' se poursuivra à travers le site internet www.archi-europa.org au-delà des dates fixées initialement. Il s'agira de poursuivre la mise à jour des informations, afin de permettre au projet de continuer à jouer son rôle d'outil de formation en restant à la pointe. Une évolution possible serait un élargissement géographique, dans l'espoir de compter à terme tous les membres de l'Union européenne.

Thématique(s) : Outils au service des professionnels de la mobilité

Secteur(s) d'activité : Artisanat, TPE

Domaine(s) d'apprentissage : Apprentissage, Enseignement initial professionnel

Agence

SOCRATES

LEONARDO
DA VINCI

France

Grands Projets Leonardo da Vinci

Projets Pilotes ; Réseaux transnationaux ;
Compétences Linguistiques

Projet :

Contrat n° F/03/B/P/NT-151302

Année de sélection : 2003

Mesure : Réseaux Transnationaux

Titre du projet : RESEAU EUROPEEN INITIATIVE METIERS

Porteur du projet : APCM

Durée : 26 mois

Début du projet : février-04

Fin du projet : mars-06

Budget total du projet : 497 310 euros

Subvention maxi accordée : 242 223 euros

Nombre de partenaires : 12

Partenaires : UEAPME (BE); APCM (FR); ZDH (DE); Comfartigianato lombardia (IT); EU büro Südhüringen (DE); Career Europe (UK); Craft Chamber Lubline (PL); EUC-SYD (DK); AAB (IT); ZRP (PL); EVOSZ (HU); Sol (CH)

Contact :

Monsieur Jean-Patrick FARRUGIA
12 Avenue Marceau
75008 Paris

Tél. : +33 (0)1 44 43 10 00

Fax : +33 (0)1 47 20 34 48

Courriel : farrugia@apcm.fr ; weger@apcm.fr

Description du projet :

LES OBJECTIFS

Le projet vise à établir un réseau transnational ayant pour but de pérenniser et de développer les coopérations existant au niveau régional, national et européen pour la réalisation de parcours européens de qualité dans le secteur de l'artisanat et des métiers grâce à la mise en place d'une plate-forme d'expertise et d'échange de savoir-faire.

Cette dernière ayant pour objectifs spécifiques :

1° développer et diffuser, par la valorisation des expériences et la mutualisation des ressources une ingénierie de la mobilité basée sur des critères de qualité communs

2° fournir aux décideurs et acteurs de terrain une information utile et pertinente sur les tendances d'évolution, les innovations et les bonnes pratiques en matière de mobilité transnationale des jeunes en formation en alternance, dont l'apprentissage, des jeunes travailleurs, des formateurs et des tuteurs des entreprises artisanales.

3° apporter un appui opérationnel à la conception et à la réalisation de projets de mobilité ou d'actions y concourant.

RESULTATS et IMPACT

Le projet poursuivra et actualisera le recueil et l'analyse thématique des projets de mobilité déjà menés par les partenaires ou les membres de leurs réseaux. Le résultat de cette analyse permettra la conception, le développement et la diffusion des produits suivants:

1° Base de données "MOBILITÉ DANS L'ARTISANAT" et répertoire des "bonnes pratiques" structurés en 5 entrées thématiques :

- mobilité et pédagogie de l'alternance
- aspects administratifs, juridiques et financiers de la mobilité
- organisation et partenariats
- information, promotion et communication
- mobilité, systèmes nationaux de formation et dialogue social

2° Une charte de qualité et l'attribution d'un label "Europe Métiers" permettra rapidement de valoriser et de rendre "visibles" les expériences recensées. Elle sera proposée à la signature des promoteurs de mobilité qui se verront décerner le label "Europe Métiers".

3° Une plate-forme d'expertise et d'échange de savoir faire "MOBILITÉ DANS L'ARTISANAT". La structuration et l'animation d'une plate-forme d'expertise facilitera la communication entre partenaires du réseau et servira de structure de base à l'élaboration de recommandations en direction des promoteurs et opérateurs de projets de mobilité, ainsi qu'à l'actualisation des informations et données indispensables (veille "mobilité", capitalisation et synthèse des productions du réseau, base de données de partenaires transnationaux potentiels).

La plate-forme diffusera un VADEMECUM: Guide méthodologique destiné à apporter un appui opérationnel aux promoteurs et opérateurs de projets de mobilité en regroupant des informations générales sur la mobilité, des documents disponibles dans plusieurs langues (conventions, contrats, documents de suivi,...), des supports de promotion de la mobilité et des parcours des jeunes, des modules de formation (préparation et débriefing pour les jeunes, formations pour les prometteurs à destination des relais locaux du réseau), sensibilisation et informations pour les accompagnateurs, les tuteurs et chef d'entreprises.

Grands Projets Leonardo da Vinci

Projets Pilotes ; Réseaux transnationaux ;
Compétences Linguistiques

Fiche du projet : COMAAE (Conventions pour la Mobilité des Apprentis Agricoles en Europe)

Porteur du projet : **ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET
DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE**

Thématique(s) : Outils au service des professionnels de la mobilité Agriculture

Secteur(s) d'activité : Agriculture, bois et forêt, secteur de l'eau

Domaine(s) d'apprentissage : Apprentissage, Enseignement initial professionnel

Projet :

Contrat n° F/03/B/P/PP-151020

Année de sélection : 2003

Mesure : Projet Pilote

Titre du projet : COMAAE (Conventions pour la Mobilité des Apprentis
Agricoles en Europe)

Porteur du projet : ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL
D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE
AGRICOLE

Durée : 24 mois

Début du projet : octobre-03

Fin du projet : septembre-05

Budget total du projet : 513 060 euros

Subvention maxi accordée : 283 960 euros

Nombre de partenaires : 12

Partenaires : Etablissement Public Local et de Formation
Professionnelle Agricole "Promoteur" (FR) ; Land-und Forstwirtschaftliche
Lehrlings und Fachausbildungsstelle für Niederösterreich (AU) ;
"IFAPME" Institut Wallon de Formation en alternance et des
Indépendants et Petites et Moyennes Entreprises (BE) ;
Landwirtschaftskammer Schleswig-Holstein (DE) ; Foreningen for Danske
Landbrugsskoler (DK) ; MÄNTSÄLÄ - Agricultural and Horticultural
College (FI) ; Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et
des Affaires Rurales- DGER/FOPDAC/BCI (FR) ; FVM Educational and
Advisory Institute (HU) ; Lycée Technique Agricole (LU) ; Aequor (NL) ;
Instituto Emprego Formação Profissional (PT) ; CANNINGTON College
(UK)

Contact :

Monsieur Jean-Paul BALLY
8 rue Aux Remparts
68250 ROUFFACH

Tél. : +33 (0)3 89 78 73 20

Fax : +33 (0)3 89 78 73 22

Courriel : jeanpaul.bally@educagri.fr

www.a-a-e.org

Description du projet :

LE CONTEXTE

Les mobilités européennes se développent de plus en plus dans le cadre des divers parcours de formation et ce notamment dans le secteur agricole particulièrement sensible à la dimension européenne. Elles concernent des publics très variés. L'apprentissage reste toutefois un secteur dans lequel ces pratiques ne sont qu'exceptionnelles, alors même que l'alternance des lieux de formation en constitue l'élément central.

Outre les difficultés de mise en oeuvre de la mobilité des apprentis relatives aux aspects linguistiques et celles liées à la connaissance des dispositifs de formation, la nécessité de mettre à disposition des acteurs de l'apprentissage, des outils réglementaires « conventions de mobilité » spécifiques à chaque pays a été identifié.

LES OBJECTIFS

Projet visant à concevoir des conventions réglementaires facilitant les parcours de mobilité transnationale. L'approche consiste à respecter les spécificités nationales mais à les construire de manière à les rendre compatibles entre elles. Les groupes cibles sont les différents acteurs, plutôt institutionnels et intermédiaires, intervenant sur l'apprentissage (PP, REC, OF).

RESULTATS et IMPACT

Les résultats prévus consistent à élaborer quatre types de conventions réglementaires, bénéficiant d'une reconnaissance mutuelle des pays partenaires, du point de vue du pays d'envoi et de celui d'accueil des apprentis en mobilité, selon que la structure d'accueil et d'envoi est un centre de formation ou une entreprise.

L'impact attendu vise à développer les projets de mobilité transnationale dans le cursus de formation des apprentis, d'un point de vue quantitatif et qualitatif, notamment pour les pays où cette politique est peu prégnante et ce, tout secteur professionnel confondu.

Pour ce faire, une large stratégie de diffusion est envisagée, à la fois compte tenu de la nature du partenariat (au sein duquel les institutionnels occupent une très large place), de l'existence de nombreux réseaux au niveau national et européen et du support des TIC, déjà très présents en termes de diffusion de l'information.

Projet :

Contrat n° F/03/B/P/PP-151023

Année de sélection : 2003

Mesure : Projet Pilote

Titre du projet : EUROMOST (Réseau de stages et cultures PECO)

Porteur du projet : POLE UNIVERSITAIRE EUROPEEN DE LORRAINE

Durée : 36 mois

Début du projet : octobre-03

Fin du projet : septembre-06

Budget total du projet : 741 310 euros

Subvention maxi accordée : 463 249 euros

Nombre de partenaires : 12

Partenaires : Educonsult (BE) ; Institut pro Evropskou politiku Europeum (CZ) ; Pôle Universitaire Européen de Lorraine (FR) ; Centre d'information internationale -Pôle de Lyon (FR) ; ANPE International – réseau EURES (FR) ; Union des chambres de commerce et d'industrie françaises à l'étranger (UCCIFE) (FR) ; Veszpremi Egyetem (Université de Veszprém) (HU) ; Valodu Macibu Centre (Public service language Centre) (LV) ; Dom Europy (Maison de l'Europe) (PL) ; Universidade da Madeira (PT) ; Facultatea de Litere – Universitatea din Bucuresti (Université de Bucarest) (RO) ; Univerzita Komenského v Bratislave – Fakulta Managementu (SK)

Contact :

Madame Christelle DORGET

34 Cours Leopold

54052 NANCY CEDEX

Tél. : +33 (0)3 83 17 67 67

Fax : +33 (0)3 83 17 67 66

Courriel : dorget@europole.u-nancy.fr

Description du projet :

LE CONTEXTE

La proposition s'inscrit directement dans le cadre de l'adhésion des PECO à l'UE. Si de nombreux outils ont été développés pour faciliter la mobilité professionnelle en Europe, bien peu concernent à ce jour la mobilité de et vers les PECO, alors même que la culture du stage dans ces pays est assez développée.

Trop peu d'étudiants ou de jeunes diplômés effectuent un stage dans un autre pays que le leur et notamment en Europe occidentale. Les causes sont multiples et tiennent à un manque d'information à la fois sur l'utilité, les outils et les aides à la mobilité.

En outre, les PECO ne constituent pas encore un attrait fort pour nombre d'étudiants stagiaires, jeunes diplômés ou personnes en formation continue. La mobilité vers les PECO est encore limitée, notamment à cause de forts a priori en terme de développement, principalement économique, et d'un manque de connaissances culturelles au sens large et linguistiques de ces pays.

LES OBJECTIFS

Ce projet vise le soutien et le développement de la mobilité professionnelle de et vers les pays d'Europe Centrale et Orientale. Il propose de compléter et de diffuser des outils réalisés par un autre projet européen (Socrates-Grundtvig) sur les cultures en Europe centrale et orientale. L'activité de diffusion prend donc une place toute particulière dans ce projet visant un public assez large, à savoir toute personne intéressée par la mobilité de/vers les PECO : entreprises, organismes consulaires, syndicats, collectivités territoriales, Ministère de l'Education et tout établissement d'enseignement et d'information sur la mobilité professionnelle.

RESULTATS et IMPACT

Le projet aura 3 grands axes de développement :

a/ Création de guides d'aide et de conseils pratiques à la mobilité professionnelle de et vers les PECO

b/ Mise en place d'une banque de stages et d'emplois sur Internet (réseau) : elle fonctionnera par une auto mise en contact de l'offre et de la demande.

c/ Développement d'outils d'accompagnement de la mobilité en matière culturelle et linguistique.

Les résultats du projet seront disponibles sur un site web.

Grands Projets Leonardo da Vinci

Projets Pilotes ; Réseaux transnationaux ;
Compétences Linguistiques

Fiche du projet : Online VoCAL (Online Service for the Development and Validation of Communication Activities for Foreign Language Learners)

Porteur du projet : ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT MULTIMÉDIA ET INTERACTIF

Thématique(s) : Les Langues Réponse aux besoins de formations et compétences dans les entreprises
Faciliter la mobilité des professionnels

Secteur(s) d'activité : Tourisme, accueil, hôtellerie – restauration

Domaine(s) d'apprentissage : Formation des adultes (dont salariés et jeunes adultes)

Projet :

Contrat n° FR/04/B/P/LA-151211

Année de sélection : 2004

Mesure : Compétences Linguistiques

Titre du projet : Online VoCAL (Online Service for the Development and Validation of Communication Activities for Foreign Language Learners)

Porteur du projet : ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT MULTIMÉDIA ET INTERACTIF

Durée : 18 mois

Début du projet : octobre-04

Fin du projet : mars-06

Budget total du projet : 345 138 euros

Subvention maxi accordée : 258 854 euros

Nombre de partenaires : 10

Partenaires : ARDEMI (FR) ; FIPLV / REO (DE) ; EDUCATERRA (ES) ; GDT (ES) ; CEA (ES) ; UNIV. Grenoble 3 (FR) ; ADPS / LCDL (FR) ; FAGIHT (FR) ; CIFRE (IT) ; IPSSAR (IT)

Contact :

Monsieur Roger GUIR
40 Avenue Guy de Collongue
69130 ECULLY

Tél. : +33 (0)4 72 86 60 01

Fax : +33 (0)4 72 18 92 09

Courriel : guir@ardemi.fr

occupe 7.1 millions de personnes en Europe, ce qui le situe au rang de cinquième marché du travail de l'économie de l'Europe des Quinze (cf. Eurostat 2002). Les besoins en formation linguistique de ces personnes sont bien reconnus et établis, mais la mise en oeuvre de la formation se heurte à de nombreux obstacles : nous sommes dans un secteur où prédominent les petites et moyennes organisations (45,2 % de l'emploi du secteur dans des PME de moins de 10 salariés), des personnels saisonniers et mobiles, avec une durée du travail de grande flexibilité, la dispersion géographique (zones urbaines, rurales, montagnardes et balnéaires), et la diversité culturelle et linguistique.

LES OBJECTIFS

L'ARDEMI a développé un outil dénommé CAMELOT (outil de Création d'Activités Multimédia pour l'Entraînement aux Langues par l'Oral accessible par internet), qui a été réalisé en France dans le cadre d'un partenariat national. Par rapport aux outils existant (Hot potatoes, Speaker...), CAMELOT apporte une réelle innovation technique et pédagogique.

L'objectif principal du projet Online VoCAL est d'exploiter l'outil CAMELOT en produisant à l'échelle européenne une base de données de modèles de scénarios, d'activités et de contenus destinés à la formation linguistique en ligne des personnels du secteur du tourisme, de l'accueil et de l'hôtellerie en Europe : 180 activités multimédia informatisées organisées dans une base de données et dans 12 modèles de scénarios permettant de traiter des objets texte, son et image, pour des buts pédagogiques d'entraînement à la compréhension et l'expression orale à une langue étrangère, seront produites ; ces 180 activités sont des activités d'apprentissage d'une langue étrangère pour les métiers du tourisme, de l'accueil et de l'hôtellerie ; en outre, les mêmes 180 activités offrent l'apprentissage à 5 langues étrangères au choix (anglais, allemand, français, espagnol et italien). L'ensemble de cette production sera mis en ligne et exploitable par les organismes de formation linguistique via un service web à haut débit (ADSL).

Description du projet :

LE CONTEXTE

Le projet Online VoCAL (Online service for the development and Validation of Communication Activities for foreign Language learners) s'inscrit dans le cadre des politiques de l'Union Européenne en matière de formation tout au long de la vie visant à développer les compétences linguistiques des salariés dans le domaine professionnel, notamment en utilisant les technologies de l'information et de la communication et les outils de création en ligne pour les formateurs linguistiques.

Le projet Online VoCAL vise plus particulièrement le secteur du tourisme, de l'accueil et de l'hôtellerie-restauration (HORECA) en Europe dans lequel la maîtrise de la compétence linguistique est aujourd'hui un critère fondamental d'employabilité et de mobilité des personnels. La France, l'Espagne et l'Italie sont les pays du monde qui accueillent le plus grand nombre de touristes internationaux et ils totalisent à eux trois près d'un cinquième des recettes touristiques mondiales. Le secteur HORECA

Fiche du projet : EU-NEXT (Réseau Européen de Compétences pour les Stages Transnationaux)

Porteur du projet : PÔLE UNIVERSITAIRE DE BORDEAUX

Thématique(s) : Outils au service des professionnels de la mobilité Banques de stages Rapprochement établissements d'enseignement supérieur – entreprises

Secteur(s) d'activité : Transversal entreprises

Domaine(s) d'apprentissage : Enseignement supérieur



Grands Projets Leonardo da Vinci

Projets Pilotes ; Réseaux transnationaux ;
Compétences Linguistiques

Projet :

Contrat n° FR/04/B/P/NT-151311

Année de sélection : 2004

Mesure : Réseaux Transnationaux

Titre du projet : EU-NEXT (Réseau Européen de Compétences pour les Stages Transnationaux)

Porteur du projet : PÔLE UNIVERSITAIRE DE BORDEAUX

Durée : 36 mois

Début du projet : octobre-04

Fin du projet : septembre-07

Budget total du projet : 895 610 euros

Subvention maxi accordée : 442 610 euros

Nombre de partenaires : 30

Partenaires : PÔLE UNIVERSITAIRE DE BORDEAUX (FR) ; ADERA (FR) ; DANUBE (AU) ; HOGESCHOOL WEST-VLAANDEREN (BE) ; KATHOLIEKE HOGESCHOOL ZUID-WEST VLAANDEREN (BE) ; INSTITUTE INTER RESEARCH EV (DE) ; LEONARDO-BÜRO THÜRINGEN (DE) ; UNIVERSITE FRANCO ALLEMANDE (DE) ; FUNDACION EMPRESA UNIVERSIDAD ZARAGOZA (ES) ; CHAMBRE REGIONALE COMMERCE INDUSTRIE ALSACE (FR) ; EUROPÔLE UNIVERSITAIRE DE RENNES (FR) ; PÔLE UNIVERSITAIRE EUROPEEN DE GRENOBLE (FR) ; PÔLE UNIVERSITAIRE EUROPEEN DE LORRAINE (FR) ; PÔLE UNIVERSITAIRE EUROPEEN DE LYON (FR) ; PÔLE UNIVERSITAIRE EUROPEEN DE MONTPELLIER (FR) ; PÔLE UNIVERSITAIRE EUROPEEN DE PARIS SUD (FR) ; PÔLE UNIVERSITAIRE EUROPEEN DE STRASBOURG (FR) ; PÔLE UNIVERSITAIRE EUROPEEN DE TOULOUSE (FR) ; PÔLE UNIVERSITAIRE EUROPEEN LILLE NORD PAS DE CALAIS (FR) ; UNIVERSITE FRANCO ITALIENNE (FR) ; ASSOCIAZIONE INDUSTRIALE BRESCIANA (IT) ; ASTER (IT) ; POLITECNICO DI BARI (IT) ; UNIVERSITA ITALO-FRANCESE (IT) ; VILNIUS UNIVERSITY (LT) ; VYTAUTAS MAGNUS UNIVERSITY (LT) ; FRANCO-NETHERLANDS UNIVERSITY NETWORK (NL) ; EUROPEJSKIE CENTRUM INTEGRACJI I WSPOLRACY SAMORZADOWEJ (PL) ; UNIWERSYTET WARSAWSKI (PL) ; TECMINHO (PT)

Contact :

Madame Maryse DUSSELIER
Maison Internationale - 166 Cours de l'Argonne
33000 BORDEAUX

Tél. : +33 (0)5 56 33 80 83

Fax : +33 (0)5 56 33 80 89

Courriel : Gallo@adera.fr ; colloques.secretariat@poleuniv.u-bordeaux.fr ; coordination@poleuniv.u-bordeaux.fr

www.eu-next.org

Description du projet :

LE CONTEXTE

Au niveau européen, les partenaires qui œuvrent dans le domaine des stages transnationaux, depuis de nombreuses années, font un constat contradictoire :

- d'une part, les acteurs manquent souvent de méthodes et d'outils professionnels
- d'autre part, il existe de nombreux outils et méthodes majoritairement financés par le programme LEONARDO.

POURQUOI UN TEL PARADOXE ?

En majorité, ces productions sont peu ou mal utilisées ; de qualités inégales avec des champs d'action limités et inutilisables par d'autres. Ils sont très difficilement repérables.

Les stages internationaux reposent sur un jeu d'acteurs multiples qui entretiennent des relations hétérogènes. Leurs pratiques sont diversifiées et leurs compétences variables. Une étude de la Commission montre que 60% des produits réalisés dans le cadre du programme sont abandonnés à l'issue des contrats. Sur les 40 % restants, 2 % seulement sont utilisés en dehors du partenariat initial.

Il n'existe pas à l'heure actuelle de centre(s) d'expertise et de ressources européennes sur les stages transnationaux.

LES OBJECTIFS

L'objectif est d'inverser cette tendance. Il s'agit de capitaliser les moyens, au sein d'un réseau d'experts, afin d'identifier et de valoriser au niveau de l'Europe des produits de qualité dans le domaine des stages transnationaux.

Les publics cibles sont les acteurs concernés par les stages internationaux dans les Etablissements de Formation, les entreprises, les collectivités Territoriales, les partenaires sociaux, les porteurs de projets "PLACEMENT".

Les résultats concrets :

- la réalisation de procédures et d'outils d'évaluation, de communication et de diffusion,
- la création un portail "Stages transnationaux"
- la mise en place d'un "réseau européen d'Experts"

Les Impacts prévisibles :

- La simplification et l'optimisation des procédures,
- la multiplication des utilisateurs,
- la transparence des pratiques et des législations en Europe, devraient avoir un impact sur le nombre et la qualité des stages et stimuler la coopération universités/entreprises. A terme, l'action du réseau devrait permettre l'harmonisation du statut du stagiaire.

Le réseau sera animé par un comité de pilotage comprenant le contractant, le coordinateur et un représentant de chacune des 6 zones géographiques, pour une représentation équitable des établissements de formation, des entreprises et des pays partenaires.

RESULTATS et IMPACT

Mise en place d'un réseau transnational pour capitaliser et valoriser les savoir-faire et les outils développés pour la gestion de stages transnationaux. Les objectifs sont de :

- développer une stratégie de valorisation des meilleurs produits ;
- structurer l'organisation des stages et professionnaliser les acteurs de la mobilité ;
- développer les stages transnationaux au niveau qualitatif et quantitatif ;
- développer la coopération universités/entreprises ; accélérer l'harmonisation des procédures en Europe ;
- optimiser l'utilisation des fonds communautaires.

Un portail Internet "Transnational Placement" sera créé et comportera des informations et outils pratiques.

Grands Projets Leonardo da Vinci

Projets Pilotes ; Réseaux transnationaux ;
Compétences Linguistiques

Fiche du projet : TUTOR-RING (Tuteurs pour l'alternance européenne)

Porteur du projet : GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC FORMATION CONTINUE-INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'ACADÉMIE DE CLERMONT-

Thématique(s) : Tutorat dans l'entreprise Outils au service des professionnels de la mobilité

Secteur(s) d'activité : Transversal entreprises

Domaine(s) d'apprentissage : Apprentissage, Enseignement initial professionnel

Projet :

Contrat n° FR/04/B/P/PP-151119

Année de sélection : 2004

Mesure : Projet Pilote

Titre du projet : TUTOR-RING (Tuteurs pour l'alternance européenne)

Porteur du projet : GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC FORMATION CONTINUE-INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'ACADÉMIE DE CLERMONT-

Durée : 30 mois

Début du projet : octobre-04

Fin du projet : mars-07

Budget total du projet : 615 875 euros

Subvention maxi accordée : 461 906 euros

Nombre de partenaires : 15

Partenaires : GIP FC-IP académie de Clermont-Ferrand (FR) ; VSB - Technicka Univerzita Ostrava (CZ) ; FIM NeuesLernen -Universität Erlangen Nuremberg (DE) ; TÜV Akademie GmbH (DE) ; Volkswagen Coaching GmbH (DE) ; Centre d'Etudis MONLAU (ES) ; ISAI Ltd - Itä Suomen Aikuisinstituuti (FIN) ; ANFA - Association Nationale pour la Formation Automobile (FR) ; European Profiles S.A. (GR) ; CONFORM - Consorzio Formazione Manageriale (IT) ; SCIENTER (IT) ; Noorderpoort College (NL) ; Université Polytechnique de Bucarest (RO) ; TRANSFER Slovensko (SK) ; North Devon College (UK)

Contact :

Monsieur Christian LALLIAS
3 Avenue Vercingétorix
63033 CLERMONT-FERRAND

Tél. : +33 (0)4 73 99 35 76 / 74

Fax : +33 (0)4 73 99 35 71

Courriel : Christian.Lallias@ac-clermont.fr

Description du projet :

LE CONTEXTE

Le développement des formations professionnelles en alternance transnationale, organisées sous la forme de périodes structurées dans un établissement ou centre de formation d'un Etat et de périodes structurées dans une entreprise d'un autre Etat européen, constitue l'un des principaux objectifs de la politique européenne en matière de formation professionnelle.

« Rehausser la qualité, stimuler l'innovation et promouvoir la dimension européenne des systèmes et des pratiques de formation professionnelle au moyen d'une coopération transnationale ... en matière d'éducation et de formation tout au long de la vie » constituent l'un des axes principaux du programme Leonardo da Vinci (texte de l'appel à proposition pour la deuxième phase).

Lorsque l'alternance « école / entreprise » se déroule dans un cadre transnational, les acteurs, et notamment les tuteurs en entreprise qui encadrent les élèves (ou

apprentis, ou étudiants, ou adultes en formation) durant leurs périodes en situation de travail ont eux-mêmes besoin de compléments de formation spécifiques.

Ils doivent savoir prendre en compte et gérer l'aspect interculturel de la relation formateur / tuteur / formé, et notamment les différences de cultures professionnelles et de cultures d'entreprises.

Ils doivent également posséder des connaissances réciproques sur leurs systèmes de formations professionnelles respectifs, sur les méthodes pédagogiques utilisées de part et d'autre, sur les conditions et les rythmes habituels de travail dans les deux pays concernés, sur les principaux aspects des modes et des niveaux de vie, des codes de communication, des valeurs dominantes. Ignorer ces données, ou ne pas les prendre en compte peut entraîner des erreurs pédagogiques, des difficultés relationnelles, des malentendus ou même des conflits nuisibles au bon déroulement de la formation.

LES OBJECTIFS

Objectif général du projet :

améliorer la qualité des formations en alternance transnationale et favoriser leur développement (en référence à l'objectif n°2 du programme LEONARDO DA VINCI (: « améliorer la qualité de la formation professionnelle continue ») et à sa priorité n°2 (« la formation des enseignants, des formateurs et autres acteurs de la formation (qui) permettra de relever les nouveaux défis »).

Ainsi, le consortium animé par le GIP de Clermont Ferrand et qui regroupe 15 organisations de dix pays différents entend développer dans le cadre de l'alternance transnationale la formation des tuteurs en entreprise. Ces derniers en effet ont besoin de connaître la culture professionnelle des stagiaires qu'ils accueillent. Il est prévu de réaliser un module de formation en autant de langues que de participants ainsi qu'une base de données. Les partenaires s'engagent à en assurer la diffusion dans leur pays d'origine. Il est attendu de cet outil un développement quantitatif de l'alternance et une meilleure efficacité des tuteurs

RESULTATS et IMPACT

Principales productions proposées par cette proposition « TUTOR-RING » pour répondre à ces besoins :

- un Module de Formation des Tuteurs pour l'Alternance Européenne (module en ligne sous la forme d'études de cas interactives, destinées notamment aux tuteurs en entreprise)

Objectif : rendre les tuteurs capables de mieux prendre en compte et gérer la dimension interculturelle de leur relation avec le stagiaire dans les situations d'alternance transnationale, et tout particulièrement les différences de cultures professionnelles et de cultures d'entreprises

- une Base de données pour l'Alternance Européenne (outil d'apprentissage et de travail collaboratif en réseau, destiné à l'ensemble des acteurs de l'alternance transnationale)

Objectifs : perfectionner les connaissances des acteurs de l'alternance transnationale (tuteurs, formateurs, stagiaires) sur les différentes cultures d'entreprises et les réalités de la vie professionnelle dans les autres pays d'Europe, et tout particulièrement sur celles du secteur d'activité, de l'entreprise et du centre de formation précis qui organisent conjointement chacune des formations en alternance dans lesquelles ils sont personnellement impliqués.

- faciliter l'organisation des séquences d'alternance transnationale par une mise en commun des réseaux propres de chacun des organismes partenaires du projet.

Une plate-forme de communication comme outil complémentaire destiné à faciliter la préparation, le suivi et l'évaluation en commun des différentes périodes de l'alternance, et d'en conserver l'indispensable articulation pédagogique malgré l'obstacle de l'éloignement géographique.

Grands Projets Leonardo da Vinci

Projets Pilotes ; Réseaux transnationaux ;
Compétences Linguistiques

Fiche du projet : TRANSVALP (Transparence et validation des acquis linguistiques professionnels liés aux emplois et à la mobilité en Europe)

Porteur du projet : ASSOCIATION NATIONALE POUR LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DES ADULTES

Thématique(s) : Identification, évaluation, valorisation / validation des compétences Faciliter la mobilité des
professionnels Les Langues

Secteur(s) d'activité : Informatique, multimédia, micro-électronique Services aux personnes, emplois de
proximité Tourisme, accueil, hôtellerie – restauration Transport, logistique, automobile

Domaine(s) d'apprentissage : Formation des adultes (dont salariés et jeunes adultes)

Projet :

Contrat n° FR/05/B/P/LA-152201

Année de sélection : 2005

Mesure : Compétences Linguistiques

Titre du projet : TRANSVALP (Transparence et validation des acquis
linguistiques professionnels liés aux emplois et à la mobilité en Europe)

Porteur du projet : ASSOCIATION NATIONALE POUR LA
FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES

Durée : 24 mois

Début du projet : octobre-05

Fin du projet : septembre-07

Budget total du projet : 535 019 euros

Subvention maxi accordée : 389 027 euros

Nombre de partenaires : 5

Partenaires : AFPA (FR) - LE FOREM (BE) – SEPE (ES) - EMMERCE
EEIG (SE) – ALTE (UK) – CCCUC (UK)

Contact :

Madame Anne TANGY

63 Rue Ampère

93331 NEUILLY SUR MARNE

Tél. : +33 (0)1 49 44 38 63

Fax : +33 (0)1 43 00 10 06

Courriel : anne.tangy@bbs.afpa.fr

Description du projet :

LE CONTEXTE

Le projet « TRANSVALP s'inscrit dans l'axe prioritaire de la stratégie de Lisbonne et dans la formule Europass puisqu'il propose d'élaborer un système de reconnaissance des compétences linguistiques professionnelles (CLP) s'appuyant sur un outil prototype d'évaluation et de validation en ligne. Cet outil sera proposé en français, anglais et espagnol. Les compétences linguistiques professionnelles ne donnent en général lieu ni à une mention particulière sur les diplômes professionnels délivrés ni à une certification spécifique alors que, les bénéficiaires de la formation professionnelle, tout comme les employeurs, on fait état de la nécessité de rendre ces compétences plus lisibles. Par ailleurs, une analyse des systèmes et outils de certification en langues existants sur le marché montre que ces outils ne sont pas forcément pertinents pour des publics à

la recherche d'une évaluation de leurs compétences linguistiques professionnelles plutôt que générales.

LES OBJECTIFS

L'objectif principal du projet est d'élaborer un système de reconnaissance des Compétences Linguistiques Professionnelles (CLP) s'appuyant sur un outil prototype d'évaluation et de validation en ligne. Il s'agit d'un projet portant sur les langues professionnelles spécifiques à l'exercice d'un métier et non sur l'évaluation de compétences linguistiques générales.

Les métiers visés par le projet seront des métiers du secteur tertiaire et particulièrement des sous secteurs suivants :

- Tourisme
- Service aux personnes
- Informatique
- Transports & Logistique

Les niveaux (de langue et de qualification professionnelle) visés par le projet seront en priorité les premiers niveaux de qualification professionnelle (niveaux 1 à 3) et de langue (A2-B1)

Ce système permettra aux utilisateurs finaux et potentiels du projet d'apporter une preuve de leurs compétences lors de leur recherche d'emploi ou de leur évolution professionnelle.

RESULTATS et IMPACT

A partir des métiers ciblés par le projet et des référentiels afférents, nous procéderons au recueil et à l'analyse des compétences linguistiques professionnelles requises déjà identifiées par les partenaires ou les membres de leurs réseaux. Le résultat de cette analyse permettra la conception, le développement et la diffusion des produits/résultats suivants :

- Une liste d'objectifs opérationnels en langues pour chacun des métiers visés par le projet, au total 4 à 5 métiers représentant les secteurs du tourisme, de l'informatique, des transports et de la logistique et les services aux personnes (assistante de vie en particulier).
 - Des profils linguistiques par métier mettant en phase les compétences professionnelles, les compétences linguistiques et les niveaux de langue seuils.
 - Des items d'évaluation basés sur les objectifs opérationnels et groupés en questionnaires par métier, un assemblage de ces questionnaires et une mise en ligne à l'intérieur d'un système automatisé et sécurisé.
- Et, au cœur de notre projet :
- Des recommandations pour l'intégration et la valorisation du système de validation des CLP dans les systèmes de qualification professionnelle de chaque pays partenaire.

SOCRATES

« LINGUA »

Le **Répertoire des outils d'apprentissage des langues conçus dans le cadre de partenariats européens Socrates** comporte un ensemble de fiches décrivant chacune un outil linguistique, avec les langues ciblées, le public concerné et des informations d'ordre pédagogique (compétences linguistiques développées, apport culturel, approche méthodologique) et pratique (prix, disponibilité).

⇒ <http://www.socrates-leonardo.fr/upl/documents/repertoire.doc>

Le site **Produits Lingua** présente des produits d'enseignement et d'apprentissage des langues qui ont été développés avec le soutien de l'action Lingua du programme Socrates (2000-2006). Les produits sont classés par langue ciblée.

⇒ http://europa.eu.int/comm/education/programmes/socrates/lingua/products_en.html

Le **Catalogue Lingua** recense les matériels d'enseignement et d'apprentissage des langues réalisés avec l'appui du programme Lingua (1990-1994) et de l'Action Lingua D du programme Socrates (1995-1999).

⇒ <http://www.europa.eu.int/cgi-bin/dg22/action.cgi?langue=fr&fichier=select>

LABEL EUROPEEN DES LANGUES

Les fiches descriptives de tous les projets récompensés par le Label européen pour les initiatives innovantes dans l'enseignement et l'apprentissage des langues depuis 1999 peuvent être consultées sur la base de données suivante :

⇒ <http://europa.eu.int/comm/education/language/label/index.cfm>

Les projets français labellisés en 2003, 2004 et 2005 sont présentés sur le site de l'agence Socrates-Leonardo da Vinci France :

⇒ <http://www.socrates-leonardo.fr> rubrique « Documents et Formulaires »

EUROPASS

www.europass-france.org,
<http://europass.cedefop.eu.int>

Curriculum vitae Europass

Information personnelle

Nom(s) / Prénom(s)

Adresse(s)

Téléphone(s)

Télécopie(s)

Courrier(s) électronique(s)

Nationalité(s)

Date de naissance

Sexe

Emploi recherché / Domaine de compétence

Expérience professionnelle

Dates

Fonction ou poste occupé

Principales activités et
responsabilités

Nom et adresse de l'employeur

Type ou secteur d'activité

Education et formation

Dates

Intitulé du certificat ou diplôme délivré

Principales matières/compétences
professionnelles couvertes

Nom et type de l'établissement
d'enseignement ou de formation

Niveau dans la classification
nationale ou internationale

Insérez votre photographie. (Rubrique facultative, voir instructions)

Nom(s) prénom(s)

Numéro, rue, code postal, ville, pays

(Rubrique facultative, voir instructions)

Portable: (Rubrique facultative, voir instructions)

(Rubrique facultative, voir instructions)

Décrivez séparément chaque expérience professionnelle pertinente, en commençant par la plus récente. Rubrique facultative (voir instructions)

Décrivez séparément chaque programme d'enseignement ou de formation achevé, en commençant par le plus récent.

(Rubrique facultative, voir instructions)

Aptitudes et compétences personnelles

Langue(s) maternelle(s)

Précisez ici votre langue maternelle (au besoin ajoutez votre/vos autre(s) langue(s) maternelle(s), voir instructions)

Autre(s) langue(s)

Auto évaluation

Niveau européen ()*

Langue

Langue

Comprendre		Parler		Écrire
Écouter	Lire	Prendre part à une conversation	S'exprimer oralement en continu	

() Niveau du Cadre européen commun de référence (CECR)*

Aptitudes et compétences sociales

Décrivez ces compétences et indiquez dans quel contexte vous les avez acquises. (Rubrique facultative, voir instructions)

Aptitudes et compétences organisationnelles

Décrivez ces compétences et indiquez dans quel contexte vous les avez acquises. (Rubrique facultative, voir instructions)

Aptitudes et compétences techniques

Décrivez ces compétences et indiquez dans quel contexte vous les avez acquises. (Rubrique facultative, voir instructions)

Aptitudes et compétences informatiques

Décrivez ces compétences et indiquez dans quel contexte vous les avez acquises. (Rubrique facultative, voir instructions)

Aptitudes et compétences artistiques

Décrivez ces compétences et indiquez dans quel contexte vous les avez acquises. (Rubrique facultative, voir instructions)

Autres aptitudes et compétences

Décrivez ces compétences et indiquez dans quel contexte vous les avez acquises. (Rubrique facultative, voir instructions)

Permis de conduire

Inscrivez le(s) permis de conduire dont vous êtes titulaire en précisant si nécessaire la catégorie de véhicule. (Rubrique facultative, voir instructions)

Information complémentaire

Indiquez ici toute autre information utile, par exemple personnes de contact, références, etc. (Rubrique facultative, voir instructions)

Annexes

Enumérez les pièces jointes au CV. (Rubrique facultative, voir instructions)

1. LE PRESENT DOCUMENT EUROPASS MOBILITE EST DELIVRE A

Nom(s)		Prénom(s)		Photographie
(1) (*)	<input type="text"/>	(2) (*)	<input type="text"/>	(4) <input type="text"/>
Adresse (numéro, rue, code postal, ville, pays)				
(3)	<input type="text"/>			
Date de naissance		Nationalité	Signature du titulaire	
(5)	<input type="text"/>	(6) <input type="text"/>	(7) <input type="text"/>	
	dd	mm	yyyy	

N.B. : les rubriques signalées par un astérisque doivent être obligatoirement remplies.

2. LE PRESENT EUROPASS MOBILITE EST DELIVRE PAR

Nom de l'organisation				
(8) (*)	<input type="text"/>			
Numéro de l'Europass Mobilité			Date de délivrance	
(9) (*)	<input type="text"/>	(10) (*)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
			jj	mm
			aaaa	

N.B. : les rubriques signalées par un astérisque doivent être obligatoirement remplies.

Note explicative

Europass Mobilité est un document européen normalisé; il fournit un relevé détaillé du contenu et des résultats, exprimés en termes de compétences ou de résultats académiques, obtenus par une personne - quels que soient son âge, son niveau d'études ou sa situation professionnelle - au cours d'une période passée dans un autre pays européen (UE, AELE/EEE ou pays candidats) à des fins d'apprentissage.

Le format de l'Europass Mobilité est conforme à la Décision no 2241/2004/CE du Parlement européen et du Conseil 15 décembre 2004 instaurant un cadre communautaire unique pour la transparence des qualifications et des compétences (Europass)

Plus d'information sur Europass, y compris sur le curriculum vitae Europass et le Passeport de langues Europass: <http://europass.cedefop.eu.int>

© Communautés européennes 2004

3. LES ORGANISATIONS PARTENAIRES DU PARCOURS DE MOBILITE (No) SONT

PARTENAIRE DANS LE PAYS D'ORIGINE (organisation initiatrice du parcours de mobilité)

(11) (*)	Nom, type (le cas échéant faculté/département) et adresse <input type="text"/>	(12) (*)	Tampon/cachet et/ou signature <input type="text"/>
(13)	Nom(s) et prénom(s) de la personne de référence/du tuteur (le cas échéant du coordinateur ECTS du département) <input type="text"/>	(14)	Titre/fonction <input type="text"/>
(15)	Téléphone <input type="text"/>	(16)	Courrier électronique <input type="text"/>

PARTENAIRE DANS LE PAYS D'ACCUEIL (organisation qui reçoit le titulaire du document Europass Mobilité)

(17) (*)	Nom, type (le cas échéant faculté/département) et adresse <input type="text"/>	(18) (*)	Tampon ou cachet et/ou signature <input type="text"/>
(19) (*)	Nom(s) et prénom(s) de la personne de référence / du tuteur (le cas échéant du coordinateur ECTS du département) <input type="text"/>	(20)	Titre/fonction <input type="text"/>
(21)	Téléphone <input type="text"/>	(22)	Courrier électronique <input type="text"/>

NB : Ce tableau doit être validé par le tampon des deux organisations partenaires et/ou par la signature des personnes de référence/tuteurs.
Les rubriques signalées par un astérisque doivent être obligatoirement remplies.

4. DESCRIPTION DU PARCOURS EUROPASS MOBILITE (No)

(23) (*)	Objectif du parcours Europass Mobilité <input type="text"/>		
(24)	Initiative dans le cadre de laquelle le parcours Europass Mobilité est effectué (le cas échéant) <input type="text"/>		
(25)	Qualification (certificat, diplôme ou titre) sanctionnant l'enseignement/ la formation (le cas échéant) <input type="text"/>		
(26)	Programme communautaire ou de mobilité concerné (le cas échéant) <input type="text"/>		
(27) (*)	Durée du parcours Europass Mobilité	(28) (*)	A
	De <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>		<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
	jj mm aaaa		jj mm aaaa

NB: Les rubriques signalées par un astérisque doivent être obligatoirement remplies.

5.a DESCRIPTION DES APTITUDES ET COMPETENCES ACQUISES PENDANT LE PARCOURS EUROPASS MOBILITE (No)

Activités/tâches effectuées

(29a)

Aptitudes et compétences professionnelles ou techniques acquises

(30a)

Aptitudes et compétences linguistiques acquises (autres que professionnelles ou techniques)

(31a)

Aptitudes et compétences informatiques acquises (autres que professionnelles ou techniques)

(32a)

Aptitudes et compétences organisationnelles acquises (autres que professionnelles ou techniques)

(33a)

Aptitudes et compétences sociales acquises (autres que professionnelles ou techniques)

(34a)

Autres aptitudes et compétences acquises

(35a)

Date

(36a) (*)

jj	mm	aaaa

Signature de la personne de référence/du tuteur

(37a) (*)

Signature du titulaire

(38a) (*)

*NB : Ce tableau doit être validé par la signature de la personne de référence/du tuteur et du titulaire de l'Europass Mobilité
Les rubriques signalées par un astérisque doivent être obligatoirement remplies.*

EXPLICATION DES RUBRIQUES DE LA PAGE PRECEDENTE (TABLEAU 5.B)
(Relevé des cours suivis et notes/points/crédits obtenus)

(1) CODE DU COURS:

Voir le dossier d'information ECTS figurant sur le site Internet de l'établissement d'accueil.

(2) DUREE DU COURS:

Y = 1 année académique

1S = 1 semestre 2S = 2 semestres

1T = trimestre 2T = 2 trimestres

(3) DESCRIPTION DU SYSTEME DE NOTATION DE L'ETABLISSEMENT:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

(4) ECHELLE DE NOTATION ECTS:

Note ECTS	% d'étudiants admis qui devraient obtenir la note	Définition
A	10	EXCELLENT - résultat remarquable, avec seulement quelques insuffisances
B	25	TRES BIEN - résultat supérieur à la moyenne, malgré un certain nombre d'insuffisances
C	30	BIEN - travail généralement bon, malgré un certain nombre d'insuffisances notables
D	25	SATISFAISANT - travail honnête, mais comportant des lacunes importantes
E	10	PASSABLE - le résultat satisfaisant aux critères minimaux
FX	-	INSUFFISANT - un travail supplémentaire est nécessaire pour l'octroi d'un crédit
F	-	INSUFFISANT - un travail supplémentaire considérable est nécessaire

(5) CREDITS ECTS:

1 année académique = 60 crédits

1 semestre = 30 crédits

1 trimestre = 20 crédits

NOM(s) PRENOM(s)	<input type="text"/>
Date de naissance (*)	<input type="text"/>
Langue(s) maternelle(s)	<input type="text"/>
Autre(s) langue(s)	<input type="text"/>

Auto-évaluation des compétences linguistiques(**)				
Comprendre		Parler		Ecrire
Ecouter	Lire	Prendre part à une conversation	S'exprimer oralement en continu	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Diplôme(s) ou certificat(s)(*)				
Intitulé(s)	Organisme certificateur	Année	Niveau européen (***)	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Expérience(s) linguistique(s) (*)				
Description		De	À	
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	

Auto-évaluation des compétences linguistiques(**)				
Comprendre		Parler		Ecrire
Ecouter	Lire	Prendre part à une conversation	S'exprimer oralement en continu	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Diplôme(s) ou certificat(s)(*)				
Intitulé(s)	Organisme certificateur	Année	Niveau européen (***)	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Expérience(s) linguistique(s) (*)				
Description		De	À	
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	

(*) Les rubriques signalées par un astérisque sont optionnelles (**) Voir grille d'auto-évaluation au verso (***) Niveau du Cadre européen commun de référence (CECR) à préciser uniquement s'il figure sur le diplôme ou certificat.

Note explicative

Le Passeport de langues Europass fait partie du Portfolio européen des langues développé par le Conseil de l'Europe. Il utilise les 6 niveaux européens du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) pour la consignation standardisée des niveaux de compétence atteints en langues. Information sur le Passeport de langues Europass: <http://europass.cedefop.eu.int> - Information sur le Portfolio européen des langues: www.coe.int/portfolio Le modèle du Passeport de langues Europass peut être téléchargé gratuitement à partir des sites ci-dessus.

© Conseil de l'Europe et Communautés européennes

NIVEAUX EUROPEENS - GRILLE D'AUTO-EVALUATION

		A1	A2	B1	B2	C1	C2
C O M P R E N D R E	Écouter	Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par ex. moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.	Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.	Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.	Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.
	Lire	Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les petites publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.	Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.	Je peux lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une littérature.
P A R L E R	Prendre part à une conversation	Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'information simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).	Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familiales, présenter et défendre mes opinions.	Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.	Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté et pour qu'elle passe presque inaperçue.
	S'exprimer oralement en continu	Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.	Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.	Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.	Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.
É C R I R E	ÉCRIRE	Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.	Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.	Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.	Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire.



SUPPLEMENT DESCRIPTIF DU CERTIFICAT

[Drapeau national et
nom du pays
émetteur]

1. INTITULE DU CERTIFICAT/TITRE/DIPLOME ()

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DU CERTIFICAT/TITRE/DIPLOME ()

Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale.

3. ELEMENTS DE COMPETENCES ACQUIS

4. SECTEURS D'ACTIVITE ET/OU TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU
CERTIFICAT/TITRE/DIPLOME

(*) Note explicative

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat/titre/diplôme. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme à la Résolution 93/C 49/01 du Conseil du 3 décembre 1992 concernant la transparence des qualifications, à la Résolution 96/C 224/04 du Conseil du 15 juillet 1996 sur la transparence des certificats de formation professionnelle, ainsi qu'à la Recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la Communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs.

Pour plus d'information sur le thème de la transparence, visitez le site: www.cedefop.eu.int/transparency

© Communautés européennes 2002

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s) patronymique <input type="text"/>	1.2	Prénom(s) <input type="text"/>
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa) <input type="text"/>	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant) <input type="text"/>

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné <input type="text"/>	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme <input type="text"/>
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme <input type="text"/>		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens <input type="text"/>	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) <input type="text"/>

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme <input type="text"/>	3.2	Durée officielle du programme d'étude <input type="text"/>
3.3	Condition(s) d'accès <input type="text"/>		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études <input type="text"/>	4.2	Exigences du programme <input type="text"/>
4.3	Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus <input type="text"/>		
4.4	Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes <input type="text"/>	4.5	Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine) <input type="text"/>

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

5.1	Accès à un niveau supérieur d'études <input type="text"/>	5.2	Statut professionnel conféré (le cas échéant) <input type="text"/>
-----	--	-----	---

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

6.1	Information complémentaire <input type="text"/>	6.2	Autre(s) source(s) d'information <input type="text"/>
-----	--	-----	--

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

7.1	Date <input type="text"/>	7.2	Signature <input type="text"/>
7.3	Qualité du signataire <input type="text"/>	7.4	Tampon ou cachet officiel <input type="text"/>

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR